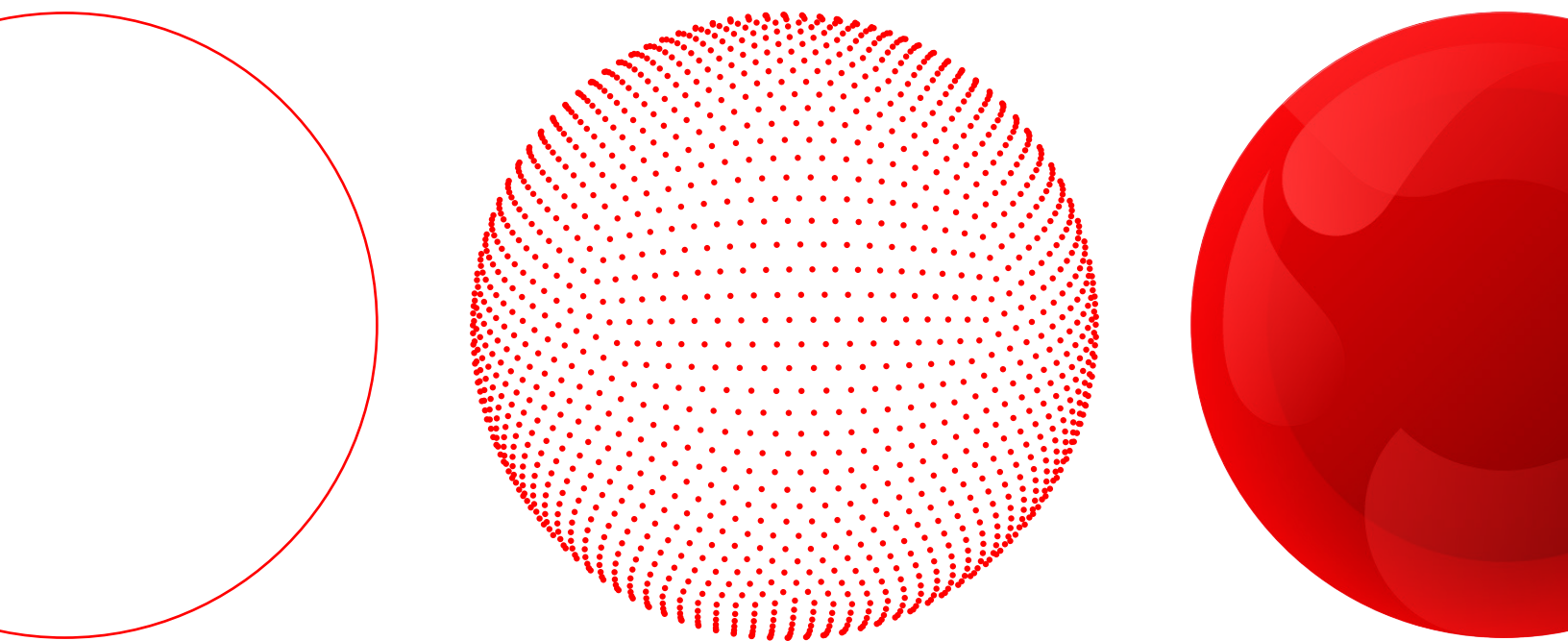




Rapport sur le quatrième trimestre de l'exercice 2026

Digne de confiance

Conçu pour la croissance





Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Le présent rapport de gestion, qui est daté du 29 juin 2026, porte sur les activités, la performance financière et la situation financière de Tecsys Inc. (« Tecsys », ou la « Société ») au 30 avril 2026 et au 30 avril 2025 et pour les exercices clos à ces dates et devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés et des notes y afférentes. L'exercice 2026 renvoie à la période de douze mois close le 30 avril 2026 et l'exercice 2025 renvoie à la période de douze mois close le 30 avril 2025.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les états financiers consolidés sont préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

Sauf indication contraire, le présent document et les états financiers consolidés sont en dollars canadiens. La monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales est le dollar canadien, à l'exception de ses filiales danoises, dont la monnaie fonctionnelle est la couronne danoise.

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 29 juin 2026. Des renseignements supplémentaires sur Tecsys, notamment les documents d'information continue tels que la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que les énoncés prospectifs reposent sur les hypothèses, les attentes actuelles et les estimations que la Société pense être raisonnables, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés puisque les résultats réels peuvent varier de ceux présentés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes faisant référence à l'avenir, tels que « croit », « entend », « pourra », « fera », « prévoit », « estime », « anticipe », « poursuit » ou des termes similaires ou des variations de ces termes ou leurs contraires, et l'utilisation du conditionnel ainsi que d'expressions semblables.

Ces énoncés prospectifs, qui ne sont pas des faits historiques, comprennent des affirmations fondées sur les hypothèses de la direction et ne peuvent être considérés comme une garantie de la performance future. Ils sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes, notamment à la conjoncture économique future, aux marchés que sert la Société, aux mesures prises par les concurrents, aux nouvelles grandes tendances technologiques et à d'autres facteurs, dont un grand nombre ne peuvent être influencés par la Société, qui pourraient causer une différence considérable entre les résultats réels et ceux révélés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. La Société ne s'engage nullement à publier une mise à jour de ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux résultats ou de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toutes raisons autres que celles exigées par la loi. Les facteurs importants qui pourraient influencer sur les prévisions comprennent, sans s'y limiter, les facteurs présentés à la rubrique « Risques et incertitudes ».

Les résultats et les événements réels sont susceptibles de différer, et pourraient différer considérablement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Ces énoncés sont fondés sur de nombreuses hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment les hypothèses formulées à l'égard des éléments suivants : i) l'environnement concurrentiel; ii) les risques liés à l'exploitation; iii) la direction et le personnel de la Société; iv) l'investissement en immobilisations et l'investissement lié à l'exploitation réalisés par les clients de la Société; v) la mise en œuvre de projets de clients; vi) les liquidités; vii) la conjoncture financière et géopolitique mondiale; viii) la mise en œuvre de la stratégie commerciale de la Société; ix) le crédit; x) la responsabilité civile des produits et les autres poursuites auxquelles s'expose la Société; xi) le financement supplémentaire et la dilution; xii) la liquidité du marché des actions ordinaires de la Société; xiii) la mise au point de nouveaux produits; xiv) les droits de propriété intellectuelle et les autres droits de propriété; xv) l'acquisition et l'expansion; xvi) les devises; xvii) le taux d'intérêt; xviii) les changements en matière de technologie et de réglementation; xix) le système et les applications liées aux technologies de l'information internes; xx) la cybersécurité;

xxi) les répercussions des tensions commerciales internationales en cours; et xxii) les avancées rapides en intelligence artificielle (« IA »).

Utilisation de mesures de la performance non conformes aux IFRS

La Société a recours à certaines mesures de performance financière non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites à la rubrique « Mesures de la performance non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures portant un nom semblable présentées par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux mesures non conformes aux IFRS dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

Survol

Tecsys est un partenaire de confiance pour les organisations vitales dans les secteurs de la santé et de la distribution pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement résilientes, efficaces et sécurisées. Fournisseur mondial de logiciels infonuagiques et d'intelligence artificielle, doté d'une expertise approfondie dans son domaine, Tecsys offre une visibilité opérationnelle et une exécution en temps réel pour les flux de travail critiques, lorsque la performance et la fiabilité sont primordiales.

La Société s'est taillé une place de chef de file en Amérique du Nord en matière de solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement dans les secteurs des soins de santé et de la distribution, et elle continue d'investir dans l'expansion de sa présence mondiale et l'harmonisation de sa plateforme et de ses solutions dans tous les pays. Tecsys A/S, établie au Danemark, soutient les activités européennes et permet d'offrir une plateforme, un portefeuille de produits, une approche de mise en œuvre et une expérience client uniformes dans l'ensemble de la région.

Tecsys aide les organisations à s'adapter aux changements structurels et réglementaires qui façonnent les activités de la chaîne d'approvisionnement d'aujourd'hui. Dans les secteurs des soins de santé et de la distribution, les clients doivent composer avec des mesures gouvernementales, des dynamiques commerciales et des attentes en matière de conformité en évolution qui exigent une visibilité, un contrôle et une adaptabilité accrus sans perturber les activités courantes. Les solutions de Tecsys sont conçues pour soutenir les organisations qui s'ajustent à ces changements en renforçant l'intégrité des données, en améliorant la traçabilité et en intégrant les considérations de conformité directement dans les flux de travail opérationnels. Cela permet aux clients de gérer les risques de façon proactive, de maintenir la continuité et de s'adapter en toute confiance à mesure que les exigences réglementaires et les conditions du marché évoluent.

La Société offre une plateforme intégrée, Elite^{MC}, qui permet aux organisations d'exécuter des opérations complexes dont les enjeux sont élevés avec agilité, clarté et confiance. Conçue pour répondre à la complexité réelle, Elite^{MC} permet une gestion de la chaîne d'approvisionnement de bout en bout qui repose sur une programmation schématisée flexible et une informatique décisionnelle fondée sur l'intelligence artificielle afin que les organisations puissent améliorer les résultats, atténuer les risques et réaliser un meilleur rendement du capital investi. Des produits de base, notamment la gestion de la chaîne d'approvisionnement des soins de santé, le système de gestion des entrepôts, la gestion des stocks des pharmacies et la solution Point d'utilisation en milieu hospitalier, sont fournis dans un environnement technologique unifié qui permet la circulation sécuritaire des données internes et externes entre les opérations. Notre technologie favorise une prise de décision coordonnée, une visibilité de bout en bout et une exécution plus efficace à mesure que les conditions d'offre et de demande changent.

La plateforme Elite^{MC} de Tecsys est conçue pour fonctionner de façon fiable dans des environnements opérationnels complexes et évolutifs. Les clients utilisent la plateforme pour améliorer la cohérence, le contrôle et la traçabilité, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour adapter les processus, s'intégrer aux partenaires et étendre les activités à de multiples emplacements et régions au fur et à mesure de l'évolution de leurs activités.

Au cours de l'exercice 2026, le développement de la stratégie de partenariat de Tecsys s'est poursuivi et celle-ci a gagné en maturité. Les relations fondamentales établies avec des partenaires technologiques clés comme Amazon Web Services (« AWS »), Microsoft Corporation, Shopify, Oracle Corporation et Workday Inc. continuent de soutenir

l'offre de produits de Tecsyst. D'autres partenaires de solutions technologiques tels que Honeywell International Inc., Zebra Technologies Corporation et Terso Solutions Inc. complètent la capacité de Tecsyst à fournir des solutions complètes pour la chaîne d'approvisionnement. Tecsyst continue à multiplier ses partenaires fournisseurs de services, notamment Avalon Corporate Solutions Corp., TraceLink Inc., Sequoia Group et RiseNow, LLC. ou autres. Tecsyst et ses partenaires travaillent conjointement à la recherche d'occasions au sein de la clientèle ainsi que de nouveaux clients. En outre, Tecsyst a formé un certain nombre de partenariats dans le domaine de l'automatisation de la chaîne d'approvisionnement. Ces partenaires comprennent SVT Robotics, Autostore, Locus Robotics Corp., HAI Robotics et d'autres.

Marchés verticaux

Les activités de Tecsyst sont principalement axées sur les soins de santé et la distribution, secteurs dans lesquels la Société a développé une expertise approfondie et des relations clients de longue date. Bien que les soins de santé soient une priorité de croissance stratégique, les solutions de Tecsyst sont conçues pour soutenir les opérations complexes dans tous les secteurs pour lesquels le contrôle, la résilience et l'exécution sont primordiaux.

Dans le secteur des soins de santé, Tecsyst offre ses services aux systèmes de santé, aux hôpitaux, aux réseaux intégrés de soins, aux distributeurs de produits pharmaceutiques, aux distributeurs de produits médicaux et aux fabricants de produits pour les sciences de la vie. La Société aide les organisations à renforcer leur résilience, à améliorer leur performance opérationnelle et à obtenir de meilleurs résultats grâce à une plus grande visibilité, une meilleure traçabilité et un contrôle accru des stocks pour les fournisseurs et les flux de travail dans les hôpitaux et les réseaux de soins. Les chaînes d'approvisionnement du secteur des soins de santé demeurent souvent surchargées en raison de systèmes fragmentés, de processus manuels et d'une visibilité restreinte, ce qui peut entraîner du gaspillage et des ruptures de stock en plus de mener à des enjeux de conformité et d'ajouter de la lourdeur administrative. Pour surmonter ces difficultés, Tecsyst offre des solutions conçues pour les environnements réglementés, ce qui aide les organisations de soins de santé à réduire les risques, à contrôler les coûts et à s'assurer que les produits essentiels sont disponibles au besoin.

Dans le secteur de la distribution, Tecsyst collabore avec des fabricants, des fournisseurs de logistiques de tierce partie, des distributeurs de pièces d'équipement lourd, des distributeurs industriels et d'autres organisations qui exploitent des chaînes d'approvisionnement à haut volume complexes. La Société aide les organisations à arrimer les stocks et les opérations dans des réseaux de plus en plus complexes. Ces environnements sont caractérisés par des marges plus faibles, des attentes de prestation de plus en plus élevées, un plus grand nombre de canaux et des perturbations continues. Tecsyst combine expertise sectorielle et solutions flexibles et évolutives pour aider les clients à améliorer leur capacité de production, à coordonner l'exécution, à s'adapter plus rapidement au changement et à maintenir le contrôle opérationnel dans les entrepôts, les centres de distribution et les réseaux de chaîne d'approvisionnement en général.

Événements clés choisis

Le 1^{er} mai 2025, Tecsyst a annoncé l'établissement d'une nouvelle filiale en Inde, par l'intermédiaire de laquelle elle a repris des contrats conclus avec des clients de Pivotree Inc. et a retenu les services de membres du personnel établis à Bangalore, en Inde, pour appuyer les solutions de systèmes de gestion d'entrepôt (WMS) et la prestation de services à ces clients. La nouvelle équipe soutient également le développement des produits et améliore la couverture mondiale de l'assistance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le 7 mai 2025, Tecsyst a été reconnue comme « Challenger » par Gartner dans le rapport Magic Quadrant¹ portant sur les systèmes de gestion d'entrepôt en raison de sa vision et de son exécution. Il s'agissait d'une 14^e reconnaissance à ce titre pour Tecsyst.

Le 2 juin 2025, Tecsyst a annoncé le lancement de TecsystIQ^{MC}, une couche infonuagique native qui aide les organisations de santé à unifier les données fragmentées et à fournir des informations alimentées par l'IA dans les systèmes cliniques, opérationnels et financiers. Construit sur la plateforme d'intelligence de données de Databricks, TecsystIQ fournit une base analytique moderne qui accélère le développement d'applications basées sur l'IA et la prise de décision fondée sur les données qui améliorent les soins aux patients et renforcent la performance des systèmes

¹ Gartner, Magic Quadrant pour les systèmes de gestion d'entrepôt (1^{er} mai 2025).

de santé.

Le 24 juillet 2025, Tecsyst a annoncé avoir obtenu une certification par Great Place To Work® dans tous les pays où elle opère : au Canada, aux États-Unis, au Danemark et en Inde.²

Le 17 septembre 2025, Tecsyst a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») et l'approbation par la Bourse de Toronto (la « TSX ») du rachat d'un maximum de 500 000 actions ordinaires, ce qui représentait 3,4 % du flottant de la Société constitué de 14 814 835 actions ordinaires émises et en circulation au 9 septembre 2025, au cours de la période de 12 mois commençant le 20 septembre 2025 et se terminant le 19 septembre 2026.

Le 13 novembre 2025, Tecsyst a annoncé que sa plateforme phare Elite^{MC} est désormais disponible sur AWS Marketplace, offrant ainsi aux organisations de soins de santé et de distribution complexes un accès plus rapide et plus direct à sa technologie de niveau entreprise.

Le 13 janvier 2026, Tecsyst a annoncé avoir été récompensée par le prix « Best in Business » (meilleure entreprise) de Modern Healthcare pour son rôle dans le renforcement de la résilience et de la visibilité de la chaîne d'approvisionnement des systèmes de santé.³

Le 17 mars 2026, Tecsyst a annoncé que la TSX a approuvé une modification de l'OPRCNA en cours de la Société afin de faire passer le nombre maximal d'actions ordinaires (les « actions ») pouvant être rachetées aux fins d'annulation de 500 000 à 900 000 actions pour le reste de la durée actuelle de l'offre OPRCNA. Cette autorisation augmentée reflète l'intention de la Société d'effectuer des rachats supplémentaires dans le cadre de sa stratégie disciplinée d'allocation du capital.

Le 1^{er} avril 2026, Tecsyst a annoncé qu'elle a été nommée dans trois classements des lieux de travail. Tecsyst a été classée par Great Place To Work® Canada parmi les Meilleurs lieux de travail au Canada 2026, les Meilleurs lieux de travail pour les femmes 2026, et pour la deuxième année de suite, les Montreal's Top Employers.⁴

Description du modèle d'entreprise

La Société a cinq principales sources de produits :

- Abonnements à des logiciels-services (SaaS) : la Société génère des produits au moyen de ses logiciels exclusifs vendus dans le cadre du modèle de logiciels-services. Les abonnements à des logiciels-services représentent le droit d'accéder à notre plateforme logicielle dans un environnement géré, pour une période donnée. La Société conclut des contrats d'abonnement à des logiciels-services représentant habituellement des obligations de prestation sur plusieurs années, les contrats ayant une durée initiale de trois à cinq ans et étant dotés de dispositions de renouvellement automatique;
- Services de maintenance et de soutien : ces services proviennent en grande partie des anciennes licences à perpétuité de la Société. Les produits tirés des services de maintenance et de soutien proviennent aussi de la vente de matériel auquel sont rattachés des services de soutien, conformément à notre modèle d'entreprise. La Société conclut des contrats de maintenance et de soutien ayant habituellement une durée initiale d'un an qui sont renouvelés annuellement;
- Services professionnels : ces services comprennent les services de mise en œuvre, de consultation et de formation fournis aux clients, ainsi que les frais remboursables;
- Licences : comprennent les produits tirés des logiciels exclusifs et des logiciels de tiers;
- Matériel informatique : comprend le matériel informatique de tiers et les technologies exclusives.

² Communiqué de presse de Tecsyst daté du 24 juillet 2025 annonçant la certification Great Place To Work^{MC} dans tous les pays où Tecsyst opère.

³ Communiqué de presse de Tecsyst daté du 13 janvier 2026 annonçant avoir été récompensée par le prix « Best in Business » (meilleure entreprise) de Modern Healthcare.

⁴ Communiqué de presse de Tecsyst daté du 1^{er} avril 2026 annonçant qu'elle a été nommée parmi les Meilleurs lieux de travail au Canada 2026, les Meilleurs lieux de travail pour les femmes 2026, et pour la deuxième année de suite, les Montreal's Top Employers.

La composition des produits pour les trimestres et les exercices clos les 30 avril 2026 et 2025 est la suivante :

<i>Composition des produits (en pourcentage)</i>	Trimestres clos les 30 avril		Exercices clos les 30 avril	
	2026	2025	2026	2025
Logiciels-services	43 %	39 %	42 %	38 %
Maintenance et soutien	15 %	17 %	16 %	18 %
Services professionnels	31 %	35 %	33 %	33 %
Licences	1 %	1 %	0 %	1 %
Matériel	10 %	8 %	9 %	10 %

Tecsys prévoit que les produits tirés des logiciels-services continueront d'augmenter au fil du temps. Les produits tirés des services de maintenance et de soutien sont liés en grande partie à notre précédent modèle d'entreprise qui consistait à vendre des licences à perpétuité auxquelles se rattachaient des frais de maintenance et de soutien. Les produits tirés des services de maintenance et de soutien proviennent aussi de la vente de matériel auquel sont rattachés des services de soutien, conformément à notre modèle d'entreprise. La Société prévoit que les produits tirés des services de maintenance et de soutien afficheront une baisse générale au fil du temps, puisque les nouveaux clients achètent des abonnements à des logiciels-services et les clients actuels finiront par migrer vers les logiciels-services.

Indicateurs clés de performance

La Société recourt à certains indicateurs clés de performance dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites dans la section suivante. Ces indicateurs clés de performance n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS; il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des indicateurs semblables présentés par d'autres sociétés, et ne peuvent faire l'objet d'un rapprochement avec une mesure reconnue par les IFRS directement comparable. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes et non conformes aux IFRS qu'aux indicateurs clés de performance dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

Produits récurrents et carnet de commandes

Étant donné que les logiciels-services sont notre principal moteur de croissance et qu'ils demeurent le plus important contributeur au total des produits, la direction a revu ses indicateurs clés de performance au cours de l'exercice 2026 pour mettre l'accent sur les produits récurrents annuels tirés des logiciels-services (« PRA tirés des logiciels-services ») plutôt que sur le total des PRA. Les PRA tirés des logiciels-services s'entendent des engagements d'achat de logiciels-services au cours des douze prochains mois. La quantification présume que les clients renouvelleront leurs engagements contractuels au moment du renouvellement, à moins qu'ils ne les aient résiliés. Cette partie des produits est prévisible et stable, ce qui fait des PRA tirés des logiciels-services un important indicateur des produits tirés des logiciels-services à court terme. Il s'agit également d'une mesure couramment utilisée pour évaluer les produits futurs potentiels. Par conséquent, les PRA tirés des logiciels-services ont également remplacé les commandes de logiciels-services en tant qu'indicateur clé de performance.

La direction utilise les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services comme indicateur clé de performance. Nos contrats d'abonnement à des logiciels-services ont habituellement une durée initiale de trois à cinq ans, ce qui donne lieu à des obligations de prestation sur plusieurs années. Les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services s'entendent des produits prévus au contrat qui devraient être comptabilisés au cours de périodes futures tirés des obligations qui n'étaient pas remplies ou qui étaient partiellement remplies à la date de clôture. Contrairement aux PRA tirés des logiciels-services, qui offrent une visibilité sur un an, les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services rendent compte de la visibilité à long terme des produits tirés de nos contrats de logiciels-services.

Dans le cas des services professionnels, la direction s'appuie sur le carnet de commandes de services professionnels comme indicateur des produits à court terme potentiels. Le carnet de commandes de services professionnels fait référence à la valeur des produits prévus au contrat qui ne sont pas encore comptabilisés. Compte tenu de la variabilité inhérente des commandes trimestrielles et de la plus grande valeur prédictive du carnet de commandes, le carnet de commandes de services professionnels a remplacé les commandes de services professionnels en tant qu'indicateur clé de performance pertinent à l'exercice 2026.

				T4 exercice 2026 – Variation des DDM en %	T4 exercice 2026 – Variation des DDM en % en dollars constants
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2024		
PRA tirés des logiciels-services	86 770 \$	76 515 \$	63 442 \$	13 %	15 %
Obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services	243 009	216 657	196 940	12 %	14 %
Carnet de commandes de services professionnels	31 906	48 949	32 146	-35 %	-34 %

La Société présente également la croissance des indicateurs clés de performance en dollars constants. Nous calculons les taux de croissance en dollars constants en appliquant le taux de change de la période considérée aux résultats de la période précédente. Plus précisément, nous convertissons tous les montants non libellés en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de la période considérée, plutôt qu'aux taux de change en vigueur à la clôture de la période comparative. Cette mesure supplémentaire permet au lecteur d'apprécier la performance de nos activités, compte non tenu de l'incidence des fluctuations des taux de change.

Au 30 avril 2026, le total des PRA tirés des logiciels-services de la Société a atteint 86,8 millions de dollars. Les PRA tirés du logiciel-service Elite^{MC}, notre produit phare et principal contributeur au total des PRA tirés des logiciels-services, ont augmenté de 19 % au cours de la même période, ce qui représente une croissance de 21 % en dollars constants.

Les PRA tirés des logiciels-services ont connu une hausse séquentielle de 3,5 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2026, en raison des nouvelles commandes de logiciels-services au cours du trimestre. Le taux de change et l'attrition ont tous deux eu une incidence négative limitée sur la variation séquentielle des PRA tirés des logiciels-services au cours du trimestre.

Le dynamisme insufflé par le cumul des commandes et des renouvellements du logiciel-service Elite^{MC} continue d'accroître les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services, qui ont augmenté de 14 % en dollars constants par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2025.

Le carnet de commandes de services professionnels s'est établi à 31,9 millions de dollars à la clôture du quatrième trimestre de l'exercice 2026, soit une réduction de 34 % en dollars constants par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Nous nous attendons à ce que le carnet de commandes et la demande pour la prestation de services continuent de stimuler fortement les produits tirés de services professionnels au premier trimestre de l'exercice 2027.

Résultats d'exploitation

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats d'exploitation :

	Trimestres clos les 30 avril		Exercices clos les 30 avril		
(en milliers de dollars canadiens, sauf le résultat par action)	2026	2025	2026	2025	2024
État du résultat net					
Produits	50 045 \$	46 555 \$	193 142 \$	176 454 \$	171 242 \$
Coût des ventes	24 020	22 712	93 594	91 161	92 853
Marge brute	26 025	23 843	99 548	85 293	78 389
Charges d'exploitation	25 546	20 733	91 795	78 113	76 456
Bénéfice d'exploitation	479	3 110	7 753	7 180	1 933
Autres (charges) produits	(132)	(98)	(65)	255	557
Bénéfice avant impôt sur le résultat	347 \$	3 012 \$	7 688 \$	7 435 \$	2 490 \$
Charge d'impôt sur le résultat	571	1 302	3 650	2 976	641
(Perte nette) bénéfice net	(224) \$	1 710 \$	4 038 \$	4 459 \$	1 849 \$
Bénéfice net ajusté ⁵	3 195 \$	1 710 \$	7 457 \$	4 459 \$	3 409 \$
BAIIA ajusté ⁵	6 731 \$	4 305 \$	20 031 \$	13 373 \$	9 614 \$
Résultat de base par action	(0,02) \$	0,12 \$	0,27 \$	0,30 \$	0,13 \$
Résultat dilué par action	(0,02) \$	0,11 \$	0,27 \$	0,30 \$	0,13 \$
Résultat dilué par action ajusté ⁵	0,21 \$	0,11 \$	0,50 \$	0,30 \$	0,23 \$

Mesures de la performance non conformes aux IFRS

Les termes et les définitions des mesures non conformes aux IFRS utilisés dans le présent rapport de gestion sont présentés ci-après. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ainsi, elles ne devraient pas être considérées de manière isolée.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA correspond au bénéfice avant les charges d'intérêts, les produits d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA compte non tenu de la rémunération à base d'actions et des frais de restructuration. L'exclusion des charges d'intérêts, des produits d'intérêts, de l'impôt sur le résultat et des frais de restructuration élimine l'incidence, sur le bénéfice, des activités autres que d'exploitation et des éléments non récurrents, tandis que l'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la rémunération à base d'actions élimine l'incidence de ces éléments sans effet sur la trésorerie.

⁵ Se reporter à la définition qui figure à la rubrique « Mesures de la performance non conformes aux IFRS ».

La Société est d'avis que ces mesures sont des mesures utiles de la performance financière, qui font abstraction des variations provoquées par l'incidence des éléments décrits ci-dessus pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de notre performance d'exploitation. En outre, elles sont couramment utilisées par les investisseurs et les analystes pour mesurer la performance d'une société et sa capacité à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas nécessairement qu'ils sont non récurrents. La direction estime que ces mesures financières non conformes aux IFRS, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, permettent aux investisseurs d'évaluer les résultats d'exploitation, la performance sous-jacente et les perspectives de la Société d'une manière semblable à celle de la direction. Bien que le BAIIA et le BAIIA ajusté soient fréquemment utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et d'autres intervenants dans leur évaluation des entreprises, ils présentent des limites en tant qu'outil analytique et ne doivent pas être considérés de manière isolée ni comme un substitut des analyses des résultats de la Société présentés conformément aux IFRS.

Le rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté à la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable est présenté ci-après.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 avril		Exercices clos les 30 avril		
	2026	2025	2026	2025	2024
(Perte nette) bénéfice net pour la période	(224) \$	1 710 \$	4 038 \$	4 459 \$	1 849 \$
Ajustements pour :					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	355	349	1 417	1 473	1 477
Amortissement des frais de développement différés	245	184	1 082	769	583
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	524	320	2 124	1 304	1 493
Charges d'intérêts	61	15	143	82	163
Produits d'intérêts	(159)	(111)	(464)	(641)	(1 015)
Impôt sur le résultat	571	1 302	3 650	2 976	641
BAIIA	1 373 \$	3 769 \$	11 990 \$	10 422 \$	5 191 \$
Ajustements pour :					
Rémunération à base d'actions	706	536	3 389	2 951	2 301
Frais de restructuration	4 652	–	4 652	–	2 122
BAIIA ajusté	6 731 \$	4 305 \$	20 031 \$	13 373 \$	9 614 \$

Bénéfice net ajusté et résultat dilué par action ajusté

Le bénéfice net ajusté représente le bénéfice net ajusté pour exclure les frais de restructuration, déduction faite des économies d'impôt connexes, qui sont déterminées en fonction des taux d'impôt prévus par la loi. Le résultat dilué par action ajusté est calculé en divisant le bénéfice net ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution au cours de la période.

La Société est d'avis que ces mesures sont des mesures utiles de la performance financière, qui font abstraction des variations provoquées par l'incidence des frais de restructuration, déduction faite de l'impôt, décrits ci-dessus.

Le rapprochement du bénéfice net ajusté à la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable est présenté ci-après.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril		Exercices clos les 30 avril		
	2026	2025	2026	2025	2024
(Perte nette) bénéfice net	(224) \$	1 710 \$	4 038 \$	4 459 \$	1 849 \$
Ajustements pour :					
Frais de restructuration	4 652	–	4 652	–	2 122
Économies d'impôt liées aux frais de restructuration	(1 233)	–	(1 233)	–	(562)
Bénéfice net ajusté	3 195 \$	1 710 \$	7 457 \$	4 459 \$	3 409 \$

Dollars constants

La présentation des résultats financiers en dollars constants permet de les examiner sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes quant à l'analyse des tendances au chapitre de la performance de l'entreprise. On obtient des résultats financiers en dollars constants en convertissant les résultats de la période précédente libellés en dollars américains et en couronnes danoises aux taux de change de la période correspondante de l'exercice considéré. Les taux de change de la période considérée employés pour effectuer la conversion en dollars constants tiennent compte de l'incidence des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux flux de trésorerie libellés en dollars américains.

Produits

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril			Exercices clos les 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Logiciels-services	21 488 \$	18 375 \$	17 %	80 412 \$	67 071 \$	20 %
Maintenance et soutien	7 383	7 910	-7 %	30 694	32 470	-5 %
Services professionnels	15 792	16 213	-3 %	63 807	57 665	11 %
Licences	302	294	3 %	1 079	1 811	-40 %
Matériel	5 080	3 763	35 %	17 150	17 437	-2 %
Total des produits	50 045 \$	46 555 \$	7 %	193 142 \$	176 454 \$	9 %

Le total des produits pour le trimestre clos le 30 avril 2026 s'est établi à 50,0 millions de dollars, en hausse de 3,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En dollars constants, le total des produits pour le quatrième trimestre de 2026 a affiché une croissance d'environ 8 % d'un exercice à l'autre.

Le total des produits pour l'exercice clos le 30 avril 2026 s'est établi à 193,1 millions de dollars, en hausse de 16,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Pour l'exercice 2026, les taux de change n'ont pas eu d'incidence importante sur le total des produits par rapport à l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026, le total des produits, à l'exclusion du matériel, a augmenté de 5 % d'un exercice à l'autre (environ 6 % en dollars constants). Pour l'exercice 2026, le total des produits, à l'exclusion du matériel, a crû de 11 % d'un exercice à l'autre. Les taux de change n'ont pas eu d'incidence importante sur le total des produits, à l'exclusion du matériel, pour l'exercice 2026 par rapport à l'exercice précédent.

La Société a généré 77 % de ses produits en dollars américains pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026 (71 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025). Le dollar américain s'est établi en moyenne à 1,3706 \$ CA pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026, contre 1,4217 \$ CA pour l'exercice précédent. La baisse de valeur du dollar américain, jumelée à la couverture partielle des produits en dollars américains (couvertures de flux de trésorerie), a donné lieu à un écart défavorable net des produits lié au change de 0,7 million de dollars comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2025.

La Société a généré 74 % de ses produits en dollars américains pour l'exercice 2026 (72 % pour l'exercice 2025). Le dollar américain s'est établi en moyenne à 1,3801 \$ CA pour l'exercice 2026, contre 1,3941 \$ CA pour l'exercice précédent. La baisse de valeur du dollar américain, jumelée à la couverture partielle des produits en dollars américains (couvertures de flux de trésorerie), a donné lieu à un écart défavorable net des produits lié au change de 0,4 million de dollars comparativement à l'exercice 2025.

Produits tirés des logiciels-services

Les produits tirés des logiciels-services au quatrième trimestre de l'exercice 2026 se sont établis à 21,5 millions de dollars, soit une hausse de 3,1 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2025.

En dollars constants, les produits tirés des logiciels-services pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026 ont augmenté d'environ 18 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025.

Les produits tirés des logiciels-services pour l'exercice 2026 se sont établis à 80,4 millions de dollars, en hausse de 13,3 millions de dollars par rapport à l'exercice 2025. Cette hausse est attribuable aux nouveaux produits tirés des logiciels-services découlant des commandes récentes. Pour l'exercice 2026, les taux de change n'ont pas eu d'incidence importante sur les produits tirés des logiciels-services par rapport à l'exercice 2025.

Produits tirés des services de maintenance et de soutien

Pour le trimestre clos le 30 avril 2026, les produits tirés des services de maintenance et de soutien se sont élevés à 7,4 millions de dollars, en baisse de 0,5 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025.

Pour l'exercice 2026, les produits tirés des services de maintenance et de soutien se sont chiffrés à 30,7 millions de dollars, en baisse de 1,8 million de dollars par rapport à l'exercice 2025.

La Société prévoit une baisse générale des produits tirés des services de maintenance et de soutien au fil du temps, puisque les nouveaux clients achètent des abonnements à des logiciels-services et que les clients actuels migreront éventuellement vers les logiciels-services.

Produits tirés des services professionnels

Pour le trimestre clos le 30 avril 2026, les produits tirés des services professionnels se sont établis à 15,8 millions de dollars, en baisse de 0,4 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025. En dollars constants, les produits tirés des services professionnels pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026 ont diminué d'environ 2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025.

Pour l'exercice 2026, les produits tirés des services professionnels ont atteint 63,8 millions de dollars, en hausse de 6,1 millions de dollars par rapport à l'exercice 2025. La croissance des produits tirés des services professionnels s'explique par un carnet de commandes solide en début d'exercice et a été renforcée par le dynamisme soutenu de la demande de services de mise en œuvre. Pour l'exercice 2026, les taux de change n'ont pas eu d'incidence importante sur les produits tirés des services professionnels par rapport à l'exercice 2025.

Produits tirés des licences

Les produits tirés des licences se sont établis à 0,3 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026, inchangés par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025. Pour l'exercice 2026, les produits tirés des licences se sont établis à 1,1 million de dollars, soit une diminution de 0,7 million de dollars par rapport à l'exercice 2025.

Produits tirés du matériel

Pour le trimestre clos le 30 avril 2026, les produits tirés du matériel se sont établis à 5,1 millions de dollars, en hausse de 1,3 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2026, les produits tirés du matériel se sont établis à 17,2 millions de dollars, en baisse de 0,3 million de dollars par rapport à l'exercice 2025. Même si les produits tirés du matériel tendent à être fluctuants, ils constituent un élément clé de l'offre de la Société sur le marché et soutiennent ce faisant son modèle d'affaires axé sur des produits récurrents.

Coût des ventes et marge brute

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril			Exercices clos les 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Coût des ventes						
Logiciels-services, services de maintenance et de soutien et services professionnels	19 981 \$	19 739 \$	1 %	80 253 \$	76 919 \$	4 %
Licences et matériel	4 039	2 973	36 %	13 341	14 242	-6 %
Total du coût des ventes	24 020	22 712	6 %	93 594	91 161	3 %
Marge brute et marge brute en pourcentage						
Marge brute des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels	24 682 \$	22 759 \$	8 %	94 660 \$	80 287 \$	18 %
Marge brute en pourcentage	55 %	54 %		54 %	51 %	
Bénéfice brut des licences et du matériel	1 343 \$	1 084 \$	24 %	4 888 \$	5 006 \$	-2 %
Marge brute en pourcentage	25 %	27 %		27 %	26 %	
Marge brute totale	26 025 \$	23 843 \$	9 %	99 548 \$	85 293 \$	17 %
Marge brute en pourcentage totale	52 %	51 %		52 %	48 %	

Le coût total des ventes s'est établi à 24,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026, en hausse de 1,3 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2025. Cette augmentation est attribuable surtout à la hausse du coût des licences et du matériel, tandis que le coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels a augmenté légèrement par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le coût total des ventes pour l'exercice 2026 s'est établi à 93,6 millions de dollars, en hausse de 2,4 millions de dollars par rapport à l'exercice 2025. Pour l'exercice clos le 30 avril 2026, la hausse est attribuable à l'augmentation du coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels, contrebalancée en partie par la diminution du coût des licences et du matériel.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026, le coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels a augmenté légèrement pour atteindre 20,0 millions de dollars par rapport à 19,7 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice 2025. L'augmentation du coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels est attribuable à la hausse des coûts directs découlant de la croissance des produits, y compris la hausse des coûts liés à l'infrastructure du nuage public, qui a été contrebalancée en grande partie par la diminution des coûts liés au personnel découlant de la restructuration (se reporter à la rubrique « Charges d'exploitation » du présent rapport de gestion).

Pour l'exercice 2026, le coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels a augmenté pour atteindre 80,3 millions de dollars, en hausse par rapport à 76,9 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice 2025. La hausse du coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels résulte avant tout de l'augmentation des coûts directs associée à la croissance des produits, notamment l'accroissement des coûts liés à l'infrastructure du nuage public et des autres infrastructures.

Le coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels pour le quatrième trimestre des exercices 2026 et 2025 tenait compte de crédits d'impôt de 0,5 million de dollars. Le coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels pour les exercices 2026 et 2025 tenait compte de crédits d'impôt de 2,5 millions de dollars.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2026, la marge brute s'est élevée à 26,0 millions de dollars, en hausse de 2,2 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025. Pour l'exercice 2026, la marge brute s'est établie à 99,5 millions de dollars, en hausse de 14,3 millions de dollars par rapport à l'exercice 2025. L'augmentation de la marge brute est attribuable essentiellement à l'apport accru des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels.

La marge brute en pourcentage totale s'est élevée à 52 % pour le trimestre clos le 30 avril 2026, contre 51 % pour la période correspondante de l'exercice 2025. La hausse de la marge brute en pourcentage pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026 s'explique essentiellement par l'accroissement de la marge des logiciels-services. Pour l'exercice 2026, la marge brute en pourcentage totale s'est établie à 52 %, comparativement à 48 % pour l'exercice 2025. La hausse de la marge brute en pourcentage pour l'exercice 2026 s'explique surtout par l'accroissement de la marge des logiciels-services et des marges des services professionnels.

La marge brute en pourcentage des licences et du matériel pour le trimestre clos le 30 avril 2026 s'est établie à 25 %, contre 27 % pour la période correspondante de l'exercice 2025. Le recul de la marge brute en pourcentage au quatrième trimestre découle de la pondération supérieure des produits tirés du matériel à plus faible marge. Pour l'exercice 2026, la marge brute en pourcentage des licences et du matériel a été de 27 %, contre 26 % pour l'exercice 2025.

Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril			Exercices clos les 30 avril		
	2026	2025	Variation %	2026	2025	Variation %
Frais de vente et de commercialisation	9 493 \$	9 695 \$	-2 %	39 538 \$	36 152 \$	9 %
<i>En pourcentage du total des produits</i>	19 %	21 %		20 %	20 %	
Frais généraux et charges administratives	3 613	3 373	7 %	14 541	12 646	15 %
<i>En pourcentage du total des produits</i>	7 %	7 %		8 %	7 %	
Frais de recherche et de développement, après les crédits d'impôt	7 788	7 665	2 %	33 064	29 315	13 %
<i>En pourcentage du total des produits</i>	16 %	16 %		17 %	17 %	
Frais de restructuration	4 652	–	n. s.	4 652	–	n. s.
<i>En pourcentage du total des produits</i>	9 %	0 %		2 %	0 %	
Total des charges d'exploitation	25 546 \$	20 733 \$	23 %	91 795 \$	78 113 \$	18 %
En pourcentage du total des produits	51 %	45 %		48 %	44 %	
Total des charges d'exploitation, compte non tenu des frais de restructuration	20 894 \$	20 733 \$	1 %	87 143 \$	78 113 \$	12 %
En pourcentage du total des produits	42 %	45 %		45 %	44 %	

Pour le trimestre clos le 30 avril 2026, le total des charges d'exploitation s'est élevé à 25,5 millions de dollars, en hausse de 4,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025. Compte non tenu des frais de restructuration, le total des charges d'exploitation exprimé en pourcentage du total des produits s'est établi à 42 % au quatrième trimestre de l'exercice 2026, contre 45 % au quatrième trimestre de l'exercice 2025. Pour l'exercice 2026, le total des charges d'exploitation s'est chiffré à 91,8 millions de dollars, en hausse de 13,7 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice 2025. Compte non tenu des frais de restructuration, le total des charges d'exploitation exprimé en pourcentage du total des produits s'est établi à 45 % pour l'exercice 2026, contre 44 % pour l'exercice 2025.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2026, le taux de change a eu une incidence favorable sur les charges de 0,5 million de dollars par rapport à la période correspondante l'exercice 2025. Le taux de change a eu une incidence favorable de 0,6 million de dollars sur les charges de l'exercice 2026 par rapport à l'exercice 2025.

Frais de vente et de commercialisation

Pour le trimestre clos le 30 avril 2026, les frais de vente et de commercialisation se sont élevés à 9,5 millions de dollars, en baisse de 0,2 million de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2025. La diminution est principalement attribuable à la baisse des coûts liés au personnel et des frais de déplacement (se reporter également à la rubrique « Frais de restructuration » ci-après), contrebalancée en partie par la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles (contrats conclus avec des clients acquis – se reporter à la note 4 des états financiers consolidés) et des frais liés à un programme de commercialisation.

Pour l'exercice 2026, les frais de vente et de commercialisation se sont chiffrés à 39,5 millions de dollars, en hausse de 3,4 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice 2025. Cette hausse s'explique par les frais liés à des programmes de commercialisation, y compris les coûts liés à une conférence des utilisateurs, l'amortissement des immobilisations incorporelles et la hausse des coûts liés au personnel.

Frais généraux et charges administratives

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026, les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 3,6 millions de dollars, en hausse de 0,2 million de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2025.

Pour l'exercice 2026, les frais généraux et charges administratives se sont chiffrés à 14,5 millions de dollars, en hausse de 1,9 million de dollars par rapport à ceux de l'exercice 2025. Cette augmentation est attribuable surtout à la hausse des créances douteuses, des coûts liés au personnel et des honoraires.

Frais nets de recherche et de développement

Pour le trimestre clos le 30 avril 2026, les frais nets de recherche et de développement (« R&D ») se sont établis à 7,8 millions de dollars, en hausse de 0,1 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 30 avril 2026, les frais nets de R&D se sont établis à 33,1 millions de dollars, en hausse de 3,7 millions de dollars par rapport à l'exercice 2025. La hausse est attribuable surtout à l'augmentation des coûts liés au personnel et des autres coûts de R&D, y compris les coûts engagés pour soutenir les efforts visant à obtenir la certification Federal Risk and Authorization Management Program (« FedRAMP »), contrebalancée en partie par la hausse des frais de développement inscrits à l'actif nets.

La Société a différé des frais de développement de 0,7 million de dollars, déduction faite des crédits d'impôt, au cours du trimestre clos le 30 avril 2026, comparativement à 0,6 million de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice 2026, la Société a différé des frais de développement de 2,2 millions de dollars, déduction faite des crédits d'impôt, comparativement à 1,9 million de dollars au cours de l'exercice 2025. Au cours du quatrième trimestre de 2026, la Société a amorti des frais de développement différés de 0,1 million de dollars, comparativement à 0,2 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2025. Les frais de développement différés amortis pour l'exercice 2026 se sont établis à 0,7 million de dollars, contre 0,8 million de dollars pour l'exercice 2025.

La Société a comptabilisé des crédits d'impôt au titre de la R&D et des crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques de 0,8 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 1,0 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice 2026, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt au titre de la R&D et des crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques de 3,9 millions de dollars, par rapport à 4,3 millions de dollars pour l'exercice 2025.

Frais de restructuration

En février 2026, la Société a réduit ses effectifs d'environ 7 % dans plusieurs fonctions à la suite d'un examen de ses activités et de ses capacités afin de s'assurer qu'elles cadrent avec son orientation stratégique. Le plan de restructuration a été communiqué aux membres du personnel en février 2026 et a donné lieu à des indemnités de départ de 4,7 millions de dollars.

La Société s'attend à économiser des coûts annuels d'environ 8,1 millions de dollars grâce à la restructuration, principalement en raison de gains d'efficacité liés au personnel. Ces réductions procurent à la Société la souplesse nécessaire pour réorienter ses ressources vers des initiatives de croissance stratégiques et, par conséquent, le profil des charges d'exploitation futures reflétera à la fois les gains d'efficacité réalisés et les réinvestissements nécessaires pour soutenir la croissance à long terme. Les énoncés précédents renferment des projections fondées sur les attentes et hypothèses actuelles de la Société au sujet d'événements futurs et de tendances à venir du marché. Les résultats réels peuvent en différer considérablement. Se reporter également à la rubrique « Énoncés prospectifs » ci-dessus.

Autres (charges) produits et charge d'impôt sur le résultat

	Trimestres clos les 30 avril		Exercices clos les 30 avril	
(en milliers de dollars canadiens)	2026	2025	2026	2025
Autres (charges) produits	(132) \$	(98) \$	(65) \$	255 \$
Charge d'impôt sur le résultat	571	1 302	3 650	2 976
Charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du bénéfice avant impôt sur le résultat	165 %	43 %	47 %	40 %

Les autres charges et produits pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2026 se composaient principalement d'une perte de change, des produits d'intérêts sur les placements à court terme et des intérêts sur les obligations locatives.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2026, la charge d'impôt s'est établie à 0,6 million de dollars, comparativement à 1,3 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2025. La charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du bénéfice avant impôt sur le résultat pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026 a été fortement touchée par les frais de restructuration comptabilisés au cours de la période, ce qui a réduit le bénéfice avant impôt sans entraîner de variation proportionnelle des différences permanentes. Pour l'exercice clos le 30 avril 2026, la charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 3,7 millions de dollars, contre 3,0 millions de dollars pour l'exercice 2025. La Société a payé des impôts en trésorerie de 0,9 million de dollars pour l'exercice 2026, contre 0,6 million de dollars pour l'exercice 2025.

(Perte nette) bénéfice net

	Trimestres clos les 30 avril		Variation	Exercices clos les 30 avril		Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf le résultat par action)	2026	2025	%	2026	2025	%
(Perte nette) bénéfice net	(224) \$	1 710 \$	n. s. ⁶	4 038 \$	4 459 \$	-9 %
Bénéfice net ajusté ⁷	3 195 \$	1 710 \$	87 %	7 457 \$	4 459 \$	67 %
BAIIA ajusté ⁷	6 731 \$	4 305 \$	56 %	20 031 \$	13 373 \$	50 %
Résultat de base par action	(0,02) \$	0,12 \$	n. s.	0,27 \$	0,30 \$	-10 %
Résultat dilué par action	(0,02) \$	0,11 \$	n. s.	0,27 \$	0,30 \$	-10 %
Résultat dilué par action ajusté ⁷	0,21 \$	0,11 \$	91 %	0,50 \$	0,30 \$	67 %

(La perte nette) le bénéfice net du quatrième trimestre et de l'exercice 2026 complet a bénéficié de l'incidence favorable de l'apport accru de la marge et a subi l'incidence défavorable des frais de restructuration.

Le BAIIA ajusté⁷ et le bénéfice net ajusté⁷ ont profité de la hausse de l'apport des logiciels-services au quatrième trimestre de l'exercice 2026, ainsi que de la hausse de l'apport des logiciels-services et des marges des services professionnels pour l'exercice 2026 complet.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2026, les taux de change ont eu une incidence défavorable de 0,2 million de dollars sur (la perte nette) le bénéfice net par rapport à la période correspondante de l'exercice 2025. Les taux de change ont eu une incidence favorable de 0,1 million de dollars sur (la perte nette) le bénéfice net de l'exercice 2026 par rapport à l'exercice 2025.

⁶ La variation en pourcentage a été exclue, car elle n'est pas significative.

⁷ Se reporter à la définition qui figure à la rubrique « Mesures de la performance non conformes aux IFRS ».

Principales données financières trimestrielles

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des principaux résultats des huit derniers trimestres clos au 30 avril 2026 :

(en milliers de dollars canadiens, sauf le résultat par action)	Exercice 2026				Exercice 2025			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits tirés des logiciels-services	21 488 \$	20 131 \$	19 654 \$	19 139 \$	18 375 \$	17 252 \$	16 130 \$	15 314 \$
Total des produits	50 045	48 496	48 641	45 960	46 555	45 181	42 442	42 276
(Perte nette) bénéfice net	(224)	1 734	1 766	762	1 710	1 193	758	798
Bénéfice net ajusté ⁸	3 195	1 734	1 766	762	1 710	1 193	758	798
Résultat global	(237)	4 822	821	12	9 858	(4 085)	410	935
BAIIA ajusté ⁸	6 731	5 046	5 040	3 214	4 305	3 535	2 942	2 591
Résultat de base par action	(0,02) \$	0,12 \$	0,12 \$	0,05 \$	0,12 \$	0,08 \$	0,05 \$	0,05 \$
Résultat dilué par action	(0,02) \$	0,12 \$	0,12 \$	0,05 \$	0,11 \$	0,08 \$	0,05 \$	0,05 \$
Résultat dilué par action ajusté ⁸	0,21 \$	0,12 \$	0,12 \$	0,05 \$	0,11 \$	0,08 \$	0,05 \$	0,05 \$

Les produits tirés des logiciels-services ont affiché une croissance soutenue au cours des huit derniers trimestres. La croissance du total des produits au cours de cette période a subi l'incidence des fluctuations des produits tirés des services professionnels et des produits tirés du matériel et du recul généralisé des produits tirés des services de maintenance et de soutien liés à d'anciennes licences ainsi que des produits tirés des licences à la suite du passage à un modèle économique fondé sur les logiciels-services.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026, (la perte nette) le bénéfice net a subi l'incidence négative des frais de restructuration. Les variations des taux de change découlant de la couverture des flux de trésorerie et des écarts de conversion cumulés au titre des établissements à l'étranger ont influé sur le résultat global. Ces incidences sont décrites à la note 20 des états financiers consolidés.

Situation de trésorerie et sources de financement

(en milliers de dollars canadiens)	30 avril 2026	30 avril 2025
Actifs courants	84 786 \$	89 904 \$
Passifs courants	75 772 \$	67 982 \$

Au 30 avril 2026, les actifs courants totalisaient 84,8 millions de dollars, soit une baisse de 5,1 millions de dollars, par rapport à 89,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2025. Cette baisse découle essentiellement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (comme il est décrit plus en détail ci-après) et des travaux en cours, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des créances.

Les passifs courants au 30 avril 2026 totalisaient 75,8 millions de dollars, soit une hausse de 7,8 millions de dollars, par rapport à 68,0 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2025. Cette augmentation est principalement attribuable aux produits différés, atténués en partie par une baisse des créditeurs et charges à payer.

(en milliers de dollars canadiens)	30 avril 2026	30 avril 2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 133 \$	27 580 \$
Placements à court terme	12 077	11 712
	31 210 \$	39 292 \$

⁸ Se reporter à la définition qui figure à la rubrique « Mesures de la performance non conformes aux IFRS ».

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme ont diminué de 8,1 millions de dollars pour s'établir à 31,2 millions de dollars, contre 39,3 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2025. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 8,4 millions de dollars, alors que les placements à court terme ont augmenté de 0,4 million de dollars. La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est principalement attribuable : 1) aux sorties de trésorerie liées aux rachats d'actions réalisés dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités; 2) au versement de dividendes; 3) aux investissements dans les frais de développement différés; 4) aux investissements dans les immobilisations corporelles se rapportant principalement à notre nouveau bureau de Montréal; et 5) à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, facteurs contrebalancés en grande partie par les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation.

<i>Entrées (sorties) de trésorerie par activité (en milliers de dollars canadiens)</i>	30 avril 2026	30 avril 2025
Activités d'exploitation	16 254 \$	13 908 \$
Activités de financement	(18 430)	(8 074)
Activités d'investissement	(6 271)	2 890
(Sorties) entrées nettes de trésorerie	(8 447) \$	8 724 \$

Activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont généré 16,3 millions de dollars en trésorerie au cours de l'exercice 2026, comparativement à 13,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2025.

Pour l'exercice 2026, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ont augmenté de 1,7 million de dollars, tandis que les entrées de trésorerie liées aux éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont crû de 0,7 million de dollars par rapport à l'exercice 2025. Pour l'exercice 2026, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent l'incidence de 4,3 millions de dollars des sorties de trésorerie liées aux frais de restructuration.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 18,4 millions de dollars pour l'exercice 2026, comparativement à 8,1 millions de dollars pour l'exercice 2025. Pour l'exercice 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont découlé avant tout du rachat et de l'annulation d'actions aux termes de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités et du versement de dividendes.

Activités d'investissement

Au cours de l'exercice 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 6,3 millions de dollars, comparativement à des entrées de trésorerie de 2,9 millions de dollars pour l'exercice 2025. L'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement est principalement attribuable à la baisse des transferts à partir des placements à court terme et à la hausse des acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'immobilisations corporelles liées surtout à notre nouveau bureau de Montréal.

La Société croit que les fonds disponibles au 30 avril 2026 conjugués aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation seront suffisants pour répondre à ses besoins de fonds de roulement, de R&D, de dépenses d'investissement et de dividendes ainsi que pour investir dans sa croissance à long terme.

Engagements et obligations contractuelles

La Société a un contrat de location visant son siège social de Montréal, au Québec, contrat de location qui prendra fin le 30 avril 2036. La Société a un contrat de location visant son bureau de Laval, au Québec, qui prendra fin le 30 juin 2027. La Société a également conclu un contrat de location visant son bureau situé au Danemark qui prendra fin le 31 décembre 2026. Ce sont là les principaux contrats de location de la Société.

Au 30 avril 2026, les principaux engagements se composaient de contrats de location simple et d'autres obligations. Le tableau qui suit résume les principales obligations contractuelles au 30 avril 2026.

Les obligations locatives s'entendent des paiements au titre de la location minimaux non actualisés visant des locaux pour bureaux comptabilisés dans le bilan consolidé à titre d'obligations locatives selon l'IFRS 16.

En milliers de dollars canadiens

	Total	Paiements exigibles par période			
		Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations contractuelles					
Obligations locatives	6 649 \$	767 \$	1 198 \$	1 276 \$	3 408 \$
Autres obligations	51 056	17 315	29 214	4 527	–
Créditeurs et charges à payer et autres passifs	21 191	21 191	–	–	–
Total des obligations contractuelles	78 896 \$	39 273 \$	30 412 \$	5 803 \$	3 408 \$

Les autres obligations comprennent les contrats de location simple dont la durée est de moins de 12 mois et les autres contrats de service.

Politique de dividende

La Société a pour politique de verser des dividendes trimestriels. La déclaration et le versement des dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, des conditions financières et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Au cours de l'exercice 2026, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,085 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,09 \$ pour chacun des deux trimestres suivants, pour un total de 5,2 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2025, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,08 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,085 \$ pour chacun des deux trimestres suivants, pour un total de 4,9 millions de dollars.

Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du régime d'achat d'actions à l'intention des principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêt de 0,7 million de dollars aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice 2026 (0,5 million de dollars pour l'exercice 2025). Au 30 avril 2026, l'encours des prêts se chiffrait à 19 milliers de dollars (35 milliers de dollars au 30 avril 2025).

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des poursuites, à des demandes en justice et à des éventualités. Les provisions sont comptabilisées à titre de passifs dans les cas où il existe des obligations actuelles et où il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront requises pour régler les obligations ainsi que lorsque ces passifs peuvent être estimés de façon fiable. Bien qu'il soit possible que des pertes découlent de situations à l'égard desquelles aucune provision n'a été constituée, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement final de ces questions aura une incidence significative sur sa situation financière.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 29 juin 2026, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action devant être versé le 4 août 2026 aux actionnaires inscrits le 10 juillet 2026.

Arrangements hors bilan

La Société n'avait aucun arrangement hors bilan en date du 30 avril 2026, à l'exception des paiements variables liés aux contrats de location simple et aux contrats de location simple dont la durée est de 12 mois ou moins (se reporter à la rubrique « **Engagements et obligations contractuelles** »).

Répercussions actuelles et prévues de la conjoncture économique

La conjoncture économique globale, jumelée à l'incertitude et à la volatilité des marchés, pourrait exercer un effet négatif sur la demande pour les produits et services de la Société, puisque l'industrie a la capacité de s'adapter rapidement en faisant preuve de prudence sur le plan des dépenses. Ces incertitudes pourraient avoir des répercussions sur les produits de la Société.

À la lumière des PRA tirés des logiciels-services de 86,8 millions de dollars et du carnet de commandes de services professionnels de 31,9 millions de dollars au 30 avril 2026, et compte tenu de la nature récurrente des produits tirés des services de maintenance et de soutien, la direction de la Société est d'avis que le total des produits tirés des services (y compris les produits tirés des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels), qui sont de l'ordre de 44,4 millions de dollars à 45,4 millions de dollars par trimestre, peut se maintenir à court terme.

D'un point de vue stratégique, la Société continue de concentrer ses efforts sur les occasions les plus prometteuses qu'offrent sa clientèle actuelle et les marchés verticaux où elle est présente. La Société offre aussi actuellement des abonnements à des logiciels-services, la vente et la mise en œuvre par modules et de meilleures modalités de paiement pour favoriser une croissance des produits. Nous avons observé un intérêt soutenu du marché pour les licences par abonnement à des logiciels-services.

La variation du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien continue d'avoir une incidence importante sur les produits d'exploitation et la rentabilité, puisque la Société réalise actuellement plus de 70 % de son chiffre d'affaires auprès de clients américains, alors que la majorité de ses coûts sont engagés en dollars canadiens.

Dans la mesure du possible, la Société continuera à adapter son modèle de gestion à la situation économique et à veiller à ce que les coûts correspondent aux produits qu'elle prévoit gérer.

Instruments financiers et gestion du risque

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances, les placements à court terme et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte.

Des dérivés sous forme de contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change lié aux fluctuations du dollar américain. La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains.

La stratégie de couverture de la Société fonctionne sur deux fronts. Premièrement, la Société conclut des contrats de change à terme afin de couvrir une partie des flux de trésorerie futurs hautement probables libellés en dollars américains, généralement sur un ou deux exercices, dans le but de stabiliser les produits et les marges face aux fluctuations du change à court terme. Deuxièmement, la Société pourrait conclure des contrats de change à terme pour neutraliser l'incidence des fluctuations du dollar américain sur la réévaluation de ses actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains, la Société a régulièrement recours à des stratégies de couverture selon lesquelles elle analyse ses actifs monétaires nets libellés en dollars américains et pourrait conclure des contrats de change à terme pour équilibrer sa position. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés devrait être contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la comptabilisation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains et des créances connexes. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits sur la négociation spéculative.



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
600, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada
Téléphone 514-840-2100
Télécopieur 514-840-2187

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Tecsys Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Tecsys Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 30 avril 2026 et au 30 avril 2025;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 avril 2026 et au 30 avril 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 avril 2026. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport de l'auditeur.

Comptabilisation des produits – Détermination des obligations de prestation distinctes et des prix de vente spécifiques

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 2 f) et 3 a) des états financiers. L'entité conclut des accords groupés avec des clients qui peuvent comprendre des services professionnels, des services de maintenance et de soutien, du matériel informatique et des logiciels-services (SaaS). L'entité doit avoir recours à son jugement pour identifier les diverses obligations de prestation distinctes et répartir les prix de transaction contractuels entre chaque obligation de prestation distincte selon les prix de vente spécifiques.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que la détermination des obligations de prestation distinctes et de la répartition des prix de transaction contractuels selon les prix de vente spécifiques constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires à l'évaluation des jugements importants de l'entité pour déterminer si les services professionnels, les services de maintenance et de soutien, le matériel informatique et les logiciels-services constituent des éléments distincts et quels étaient les prix de vente spécifiques. Un effort important de la part de l'auditeur et la participation de professionnels plus expérimentés ont été nécessaires pour traiter cette question.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Pour les contrats sélectionnés conclus avec des clients au cours de l'exercice, les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

- Nous avons évalué la détermination par l'entité de chaque obligation de prestation distincte dans chaque accord groupé en examinant les documents contractuels sources;
- Nous avons évalué la méthodologie utilisée pour déterminer le prix de vente spécifique de certains éléments des services groupés en la comparant aux tendances de prix historiques de contrats conclus avec des clients comparables.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2026 », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion à la date du présent rapport de l'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2026 », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, après la date du présent rapport de l'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction de la base de la continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit réalisés aux fins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Aaron Fima.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 29 juin 2026

Tecsys Inc.**États consolidés de la situation financière**

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 avril 2026	30 avril 2025
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		19 133 \$	27 580 \$
Placements à court terme	5	12 077	11 712
Créances	20	28 425	23 943
Travaux en cours		5 681	7 436
Autres créances	19, 20	818	274
Crédits d'impôt	6	6 193	6 390
Stocks		1 167	1 870
Charges payées d'avance et autres	8	11 292	10 699
Total des actifs courants		84 786	89 904
Actifs non courants			
Autres actifs et créances à long terme	20	3 188	1 457
Crédits d'impôt	6	6 978	6 120
Immobilisations corporelles		4 824	1 164
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	2 409	836
Coûts d'acquisition de contrats	8	5 084	5 017
Frais de développement différés	9	4 965	3 838
Autres immobilisations incorporelles	9	7 356	6 726
Goodwill	9	17 901	17 827
Actifs d'impôt différé	15	5 516	7 521
Total des actifs non courants		58 221	50 506
Total des actifs		143 007 \$	140 410 \$
Passifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	11, 20	21 191 \$	22 367 \$
Produits différés		54 050	45 025
Obligations locatives	10	531	590
Total des passifs courants		75 772	67 982
Passifs non courants			
Autres charges à payer à long terme	20	–	33
Passifs d'impôt différé	15	200	405
Obligations locatives	10	4 759	728
Total des passifs non courants		4 959	1 166
Total des passifs		80 731 \$	69 148 \$
Autres engagements	18		
Capitaux propres			
Capital social	12	56 691 \$	57 573 \$
Surplus d'apport		–	4 755
Résultats non distribués		2 971	7 700
Cumul des autres éléments du résultat global	20	2 614	1 234
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		62 276	71 262
Total des passifs et des capitaux propres		143 007 \$	140 410 \$

Approuvé par le conseil d'administration



, administrateur



, administratrice

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tecsys Inc.**États consolidés du résultat net et du résultat global**

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Exercices clos les 30 avril	Note	2026	2025
Produits			
Logiciels-services		80 412 \$	67 071 \$
Maintenance et soutien		30 694	32 470
Services professionnels		63 807	57 665
Licences		1 079	1 811
Matériel		17 150	17 437
Total des produits		193 142	176 454
Coût des ventes	14	93 594	91 161
Marge brute		99 548	85 293
Charges d'exploitation			
Frais de vente et de commercialisation		39 538	36 152
Frais généraux et charges administratives		14 541	12 646
Frais de recherche et de développement, après les crédits d'impôt	6	33 064	29 315
Frais de restructuration	23	4 652	–
Total des charges d'exploitation		91 795	78 113
Bénéfice d'exploitation		7 753	7 180
Autres (charges) produits	17	(65)	255
Bénéfice avant impôt sur le résultat		7 688	7 435
Charge d'impôt sur le résultat	15	3 650	2 976
Bénéfice net		4 038 \$	4 459 \$
Autres éléments du résultat global			
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie désignées, après impôt	20	1 269	1 941
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger	20	111	718
Résultat global		5 418 \$	7 118 \$
Résultat de base et dilué par action ordinaire	12	0,27 \$	0,30 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tecsys Inc.
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 avril 2026	30 avril 2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net		4 038 \$	4 459 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	7	1 417	1 473
Amortissement des frais de développement différés	9	1 082	769
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	9	2 124	1 304
Charges (produits) d'intérêts et perte de change	17	65	(255)
Écarts de change latents et autre		(818)	(605)
Crédits d'impôt non remboursables	6	(2 474)	(2 530)
Rémunération à base d'actions	12	3 389	2 951
Impôt sur le résultat		2 748	2 346
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		11 571	9 912
Créances		(4 426)	(1 728)
Travaux en cours		1 763	(3 152)
Autres actifs et créances		(597)	(278)
Crédits d'impôt		199	16
Stocks		704	(507)
Charges payées d'avance		(403)	(993)
Coûts d'acquisition de contrats	8	(258)	(1 090)
Créditeurs et charges à payer		(707)	2 962
Produits différés		8 408	8 766
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		4 683	3 996
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		16 254	13 908
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Paieement d'obligations locatives	10	(609)	(816)
Paieement de dividendes	12	(5 155)	(4 880)
Intérêts payés		(28)	(82)
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options d'achat d'actions	12	590	4 638
Actions rachetées et annulées	12	(13 228)	(6 934)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement		(18 430)	(8 074)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Intérêts reçus		99	72
Transferts à partir des placements à court terme	5	–	5 570
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(2 186)	(828)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	4	(1 975)	–
Frais de développement différés	9	(2 209)	(1 924)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		(6 271)	2 890
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période		(8 447)	8 724
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		27 580	18 856
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		19 133 \$	27 580 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tecsyst Inc.
États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Note	Capital social		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
		Nombre	Montant				
Solde au 1^{er} mai 2025		14 836 120	57 573 \$	4 755 \$	1 234 \$	7 700 \$	71 262 \$
Bénéfice net		–	–	–	–	4 038	4 038
Autres éléments du résultat global							
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie désignées	20	–	–	–	1 269	–	1 269
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger	20	–	–	–	111	–	111
Résultat global total		–	–	–	1 380	4 038	5 418
Actions rachetées et annulées	12	(423 814)	(1 664)	(7 952)	–	(3 612)	(13 228)
Rémunération à base d'actions	12	–	–	3 389	–	–	3 389
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	12	–	–	–	–	(5 155)	(5 155)
Options d'achat d'actions exercées	12	22 031	782	(192)	–	–	590
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		(401 783)	(882) \$	(4 755) \$	– \$	(8 767) \$	(14 404) \$
Solde au 30 avril 2026		14 434 337	56 691 \$	– \$	2 614 \$	2 971 \$	62 276 \$
Solde au 1^{er} mai 2024		14 840 150	52 256 \$	9 417 \$	(1 425) \$	8 121 \$	68 369 \$
Bénéfice net		–	–	–	–	4 459	4 459
Autres éléments du résultat global							
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie désignées	20	–	–	–	1 941	–	1 941
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger	20	–	–	–	718	–	718
Résultat global total		–	–	–	2 659	4 459	7 118
Actions rachetées et annulées	12	(172 200)	(618)	(6 316)	–	–	(6 934)
Rémunération à base d'actions	12	–	–	2 951	–	–	2 951
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	12	–	–	–	–	(4 880)	(4 880)
Options d'achat d'actions exercées	12	168 170	5 935	(1 297)	–	–	4 638
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		(4 030)	5 317 \$	(4 662) \$	– \$	(4 880) \$	(4 225) \$
Solde au 30 avril 2025		14 836 120	57 573 \$	4 755 \$	1 234 \$	7 700 \$	71 262 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

Tecsys Inc. (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et son siège social est situé au 1801, avenue McGill College, Montréal (Canada). Les états financiers consolidés de la Société aux 30 avril 2026 et 2025 et pour les exercices clos à ces dates comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

La Société met au point, commercialise et vend des logiciels de gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de l'entreprise aux fins de la logistique de la distribution, de l'entreposage, du transport, du point d'utilisation et de la gestion des commandes. La Société vend principalement ses logiciels par l'entremise d'abonnements, sous forme de logiciels-services (SaaS). Ses clients sont principalement des fournisseurs des secteurs des soins de santé et des sciences de la vie, ainsi que des détaillants, des fournisseurs de logistique de tierce partie et des distributeurs à grand volume. Les actions de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « TCS ».

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration en date du 29 juin 2026.

b) Méthode de consolidation

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les transactions, les soldes, les produits et les charges intragroupe entre la Société et ses filiales ont tous été éliminés.

Les filiales entièrement détenues par la Société ainsi que leur territoire de constitution sont présentées ci-après :

Filiale	Territoire de constitution
Tecsys U.S. Inc.	Ohio
Tecsys Europe Limited	Angleterre
Gestion Logi D Inc.	Canada
Logi D Inc.	Canada
Logi D Corp.	Delaware
Tecsys Denmark Holding ApS	Danemark
Tecsys A/S	Danemark
Tecsys Supply Chain Software Private Limited	Inde

c) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation en fonction du coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur, des accords au titre de la rémunération à base d'actions évalués selon l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, et des obligations locatives évaluées selon l'IFRS 16, *Contrats de location*.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certaines filiales de la Société ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

2. Base d'établissement (suite)**e) Monnaie étrangère***Transactions en monnaie étrangère*

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon les cours de change moyens pour la période. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis selon les cours de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change sur les éléments monétaires sont comptabilisés dans les autres (charges) produits de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les éléments non monétaires libellés en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis selon le cours à la date de la transaction initiale.

Les produits assujettis à une couverture de flux de trésorerie désignée sont convertis au taux spécifié dans l'instrument de couverture connexe.

Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture, tandis que les produits et les charges sont convertis aux cours moyens de la période considérée. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés au compte des écarts de conversion cumulés dans les autres éléments du résultat global.

Les profits et les pertes de change attribuables aux éléments monétaires à recevoir d'un établissement à l'étranger, ou à payer à celui-ci, pour lequel le règlement de cet élément n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible sont comptabilisés au compte des écarts de conversion cumulés dans les autres éléments du résultat global.

f) Estimations et jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont passées en revue régulièrement et l'incidence des révisions est comptabilisée dans les états financiers de la période au cours de laquelle les estimations sont révisées.

La direction a déterminé un domaine pour lequel un jugement critique a été posé et des estimations ont été faites dans l'application des méthodes comptables de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur les montants présentés. Il s'agit de la détermination des obligations de prestation distinctes et des prix de vente spécifiques au titre de la comptabilisation des produits. La comptabilisation des produits, en particulier dans le cas des accords groupés qui peuvent comprendre des services professionnels, des services de maintenance et des services d'abonnement, nécessite de porter un jugement sur la détermination des obligations de prestation et la répartition des produits à chaque obligation de prestation selon le prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation ou sur la méthode résiduelle. Comme la durée de certaines obligations de prestation est supérieure à un an, la détermination et la répartition de la contrepartie reçue au titre de chaque obligation de prestation distincte se répercutent sur le montant et le moment de la comptabilisation des produits.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés, sauf indication contraire.

a) Comptabilisation des produits

Les produits de la Société s'entendent des commissions tirées des logiciels-services (SaaS), des abonnements à des services infonuagiques, des licences d'utilisation de logiciels exclusifs, des logiciels de tiers, des services de soutien aux clients, des frais pour les services de mise en œuvre comme la formation, l'installation et la consultation de même que des commissions tirées de la vente de matériel. Les licences d'utilisation de logiciels vendues par la Société sont habituellement des licences à perpétuité et les ententes portent généralement sur plusieurs services. Les produits générés par la Société comprennent ce qui suit :

i) Logiciels-services

La Société génère des produits au moyen de ses logiciels exclusifs vendus dans le cadre du modèle de logiciel-service. Aux termes des accords de logiciel-service, nos clients ont le droit d'accéder à notre environnement infonuagique que nous fournissons et gérons, ainsi que le droit d'obtenir du soutien et d'utiliser le logiciel. Par contre, le client n'a pas le droit de s'approprier le logiciel. Les produits tirés des logiciels-services sont comptabilisés sur la durée des contrats connexes, à compter de la date à laquelle il existe un contrat signé et où le client a le droit d'utiliser la plateforme et d'y accéder. Certains contrats de logiciel-service comportent des frais variables qui sont comptabilisés selon les volumes de transactions.

ii) Maintenance et soutien

Les services de maintenance et de soutien fournis aux clients au titre d'anciennes licences d'utilisation de logiciel perpétuelles sont comptabilisés proportionnellement sur la durée des services de maintenance et de soutien. La Société fournit également des services d'hébergement à ses clients, qui sont comptabilisés sur la durée des contrats connexes. Les produits tirés des services de maintenance du matériel informatique qui sont fournis par une tierce partie sont comptabilisés au moment de la livraison du matériel lorsque le coût estimé de la prestation du soutien dans le cadre de l'entente est jugé négligeable.

Les produits tirés des services de soutien visant des logiciels de tiers et les coûts connexes sont habituellement comptabilisés à la livraison des produits de tiers lorsque le coût estimatif de prestation du soutien au cours de l'accord est considéré comme négligeable. Par ailleurs, les mises à jour en nombre indéterminé faisant partie d'accords de soutien de logiciels de tiers ont été, et il est prévu qu'elles demeureront, minimales et peu fréquentes.

iii) Services professionnels

La Société fournit des services de consultation et de formation à ses clients. Les produits tirés de la prestation de ces services sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les frais de déplacement remboursables liés à la prestation de services aux clients sont compris dans les produits tirés des services professionnels. La Société comptabilise les frais de déplacement remboursables dans les produits tirés des services professionnels et comptabilise les coûts s'y rapportant dans les coûts des ventes dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

iv) Licences

La Société comptabilise les produits tirés des licences d'utilisation perpétuelles à un moment précis lorsque le produit a été livré et que la propriété et le risque de perte ont été transférés au client et que la Société n'est plus impliquée dans la gestion continue du produit vendu ou n'a plus le contrôle effectif de celui-ci.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

a) Comptabilisation des produits (suite)

v) Matériel

La Société comptabilise les produits tirés du matériel informatique conformément aux modalités d'expédition ou lorsqu'elle a rempli ses obligations contractuelles.

vi) Accords groupés

Certaines ventes de la Société sont effectuées dans le cadre d'accords groupés visant des produits (logiciels, matériel, ou les deux), des services de soutien et différents autres services professionnels. La Société évalue chaque prestation d'un accord pour déterminer si elle représente une obligation de prestation distincte. Les produits sont inscrits pour chaque obligation de prestation lorsque les critères pertinents de comptabilisation des produits, décrits précédemment, ont été satisfaits. En ce qui concerne les accords groupés, la Société comptabilise chaque produit ou service séparément lorsque le produit ou le service promis peut exister de façon distincte et qu'il existe de façon distincte dans le contexte du contrat.

Le prix de la transaction est réparti entre chaque obligation de prestation en proportion des prix de vente spécifiques. L'approche résiduelle est utilisée si le prix de vente spécifique d'un ou de plusieurs biens ou services est très variable ou incertain, et que des prix de vente spécifiques observables existent pour les autres produits ou services promis dans le contrat.

vii) Coûts d'acquisition des contrats

La Société comptabilise un actif au titre des coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat avec un client si elle s'attend à les recouvrer. Il a été déterminé que certains programmes d'encouragement liés aux ventes (commissions) répondent aux dispositions pour être inscrits à l'actif. Les coûts d'acquisition d'un contrat inscrits à l'actif sont amortis conformément au rythme de transfert au client des biens et services auxquels les actifs sont liés. De manière générale, les coûts d'acquisition d'un contrat sont amortis sur des périodes allant de trois à cinq ans.

viii) Travaux en cours et produits différés

La Société comptabilise les produits qui excèdent la facturation dans les travaux en cours. La Société a des produits différés correspondant aux montants facturés conformément à des contrats conclus avec des clients pour lesquels les services liés à ces produits n'ont pas encore été rendus. Les produits tirés de ces services sont comptabilisés une fois que l'obligation de prestation a été remplie.

b) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, la Société évalue ses actifs financiers au coût amorti ou à la juste valeur, en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Si l'actif financier n'est pas ensuite comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprendra donc les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la naissance de l'actif.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Instruments financiers (suite)

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie expirent, ou lorsque ces droits sont transférés avec la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur. Les produits d'intérêts sont comptabilisés au moyen du taux d'intérêt effectif, sauf dans le cas des créances à court terme pour lesquelles les produits d'intérêts seraient négligeables.

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et si ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

À l'heure actuelle, la Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses placements à court terme, ses créances et ses autres créances (à l'exception des instruments financiers dérivés) en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

ii) Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement les créditeurs et charges à payer (à l'exclusion des instruments financiers dérivés) dans les passifs financiers évalués au coût amorti.

iii) Instruments financiers dérivés non désignés comme couverture évalués à la juste valeur

La Société pourrait utiliser des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations du taux de change sur les actifs monétaires nets libellés en devises. Le recours à des dérivés est limité aux contrats de change à terme, qui sont évalués à la juste valeur et présentés comme d'autres créances, d'autres créances à long terme, des créditeurs et charges à payer ou d'autres charges à payer à long terme. La juste valeur est déterminée en fonction des cours à terme qui prennent en considération le cours de marché, les taux d'intérêt, la volatilité et le risque de crédit. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres (charges) produits de la période au cours de laquelle elles ont lieu et portées en diminution des profits ou des pertes de change comptabilisés à la réévaluation des actifs monétaires nets libellés en devises. Les flux de trésorerie provenant du règlement de ces contrats sont classés à titre d'activités d'exploitation, au même titre que les flux de trésorerie provenant des actifs monétaires libellés en monnaies étrangères.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Instruments financiers (suite)

- iv) Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture évalués à la juste valeur (comptabilité de couverture)

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux fluctuations du taux de change sur les produits futurs hautement probables libellés en devises. La Société documente de façon formelle la relation entre chaque instrument de couverture et les transactions prévues couvertes, de même que les objectifs et la stratégie en matière de gestion des risques. L'efficacité de la couverture est évaluée en fonction du degré auquel les flux de trésorerie provenant des dérivés sont censés compenser les flux de trésorerie provenant de la transaction sous-jacente couverte.

Lorsqu'un dérivé est désigné en tant qu'instrument de couverture des flux de trésorerie, la partie efficace des variations de sa juste valeur, après impôt, est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global. Toute partie non efficace est immédiatement comptabilisée en résultat net.

La comptabilité de couverture cesse de façon prospective lorsque les dérivés désignés comme couvertures sont résiliés, échus ou vendus, ou s'ils ne répondent plus aux critères de la comptabilité de couverture. Les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat global demeurent dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la transaction couverte ait une incidence sur le résultat net. Les montants dans le cumul des autres éléments du résultat global sont immédiatement reclassés dans le résultat net si les flux de trésorerie provenant de la transaction couverte ne sont plus susceptibles de se produire ou si les montants dans le cumul des autres éléments du résultat global constituent une perte que la Société ne s'attend pas à recouvrer. Les profits ou les pertes sur un dérivé qui sont générés après que le dérivé ait cessé de répondre aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés en résultat net de la période pendant laquelle ils surviennent.

- v) Juste valeur des instruments financiers

La Société doit classer les évaluations de la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie à trois niveaux, selon le type de données utilisées pour faire ces évaluations. Ces niveaux sont les suivants : le niveau 1, qui comprend les évaluations faisant appel à des données observables, comme les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2, qui comprend les évaluations faisant appel à des données autres que des prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement, et le niveau 3, qui comprend les évaluations faisant appel à des données non observables pour lesquelles aucune ou peu de données du marché existent, ce qui oblige l'entité à faire ses propres hypothèses.

- vi) Dépréciation d'actifs financiers

La Société applique le modèle simplifié fondé sur les « pertes de crédit attendues » pour ses créances clients, comme le permet l'IFRS 9. Selon ce modèle, une provision à l'égard de la perte attendue pour la durée de vie est comptabilisée à l'égard de toutes les créances clients. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie représentent les pertes de crédit attendues qui résultent de tous les cas de défaillance probables dont un actif financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue. La Société détermine la correction de valeur pour pertes sur une base individuelle et collective, en tenant compte des événements passés, de l'historique en matière de recouvrements, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique encore à venir. Les évaluations sur une base collective sont effectuées en regroupant les créances clients dont les caractéristiques sont similaires.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie non soumise à des restrictions et incluent les placements en trésorerie dans un compte portant intérêt.

d) Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les certificats de placement garanti détenus auprès de banques de l'annexe 1 et sont évalués au coût amorti. La valeur comptable se rapproche de la juste valeur de marché en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

e) Immobilisations incorporelles

i) Goodwill

Le goodwill découlant de l'acquisition d'une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

ii) Frais de recherche et de développement

Les frais liés aux activités de recherche sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les frais de développement liés aux nouveaux logiciels, qu'ils soient destinés à la vente ou à un usage interne, sont inscrits à l'actif à titre de frais de développement différés, déduction faite de l'aide publique. Ils sont inscrits à l'actif lorsque le projet est techniquement et commercialement faisable, que la réalisation des avantages économiques futurs est probable, que les dépenses peuvent être évaluées de manière fiable, que la Société a l'intention d'achever le développement du produit et de le vendre ou de l'utiliser, et qu'elle possède suffisamment de ressources pour le faire. Sinon, les frais de développement sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les dépenses inscrites à l'actif comprennent le coût des matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe et les frais généraux directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue.

Les frais de développement différés sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de cinq ans à compter du moment où le produit peut être vendu ou utilisé à l'interne.

Après la comptabilisation initiale, les frais de développement différés sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

iii) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la technologie des logiciels et les actifs liés aux clients et elles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée et font donc l'objet d'amortissement.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

e) Immobilisations incorporelles (suite)

iii) Autres immobilisations incorporelles (suite)

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle. La Société établit l'amortissement selon le mode linéaire et les périodes qui suivent :

	Période
Technologie	De 5 à 10 ans
Actifs liés aux clients	De 3 à 15 ans
Logiciels	5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque date de clôture et ajustés prospectivement.

f) Dépréciation des actifs non financiers

À la clôture de chaque période de présentation, la Société examine la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, de ses autres immobilisations incorporelles et de ses frais de développement différés pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. Un test de dépréciation du goodwill est effectué le 30 avril de chaque année, ou plus fréquemment s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés au niveau de l'UGT. Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, sous condition de ne pas être plus grand que le secteur opérationnel et de représenter le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi à l'interne.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Aux fins d'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie s'entend du prix de l'UGT sur un marché actif, diminuée des coûts directement attribuables à la vente. La Société applique une approche par le marché, en utilisant les multiples des produits de sociétés comparables (avec des caractéristiques commerciales, des profils de produits et des modèles économiques similaires) appliqués aux produits de l'exercice considéré, diminués des coûts de sortie.

Si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable est ramenée à la valeur recouvrable et une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en résultat net. Pour une UGT, la perte est d'abord répartie en réduction de tout goodwill affecté, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures, autres que celles à l'égard du goodwill, sont passées en revue chaque date de clôture et reprise si la valeur recouvrable a augmenté. La reprise se limite à la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne sont pas reprises.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Méthodes comptables significatives (suite)**g) Aide publique**

L'aide publique se compose de crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») et de crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques. Les crédits de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques sont comptabilisés à titre de réduction des dépenses connexes ou de frais de développement différés et inscrits lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société s'est conformée aux conditions du programme gouvernemental approuvé.

La partie remboursable et la partie non remboursable des crédits d'impôt sont inscrites pendant la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées, à condition que la Société ait l'assurance raisonnable que les crédits seront reçus et que la Société se conformera aux conditions d'attribution.

Les crédits d'impôt de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques demandés au titre de l'exercice à l'étude et d'exercices antérieurs peuvent faire l'objet d'un examen gouvernemental, duquel pourraient résulter des ajustements par le biais du résultat net.

h) Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation locative, ajusté des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus tous les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts relatifs au démantèlement, à l'enlèvement ou à la remise en état de l'actif sous-jacent ou à la restauration du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon le mode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de sa durée d'utilité, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée du contrat de location comprend les périodes couvertes par les options de prolongation si la Société a la certitude raisonnable de les exercer.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers fixes qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, selon le taux d'emprunt marginal du preneur.

L'obligation locative est par la suite évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et réévaluée lorsque la Société révisé son appréciation à savoir si elle exercera ou non une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lorsqu'une obligation locative est réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation. Si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a déjà été ramenée à zéro, le reste du montant de la réévaluation est comptabilisé en résultat net.

La Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification lui permettant de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et de ceux de faible valeur. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

i) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés par le biais du résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales inutilisées ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque période et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

j) Accords de paiement fondé sur des actions

Les droits des options d'achat d'actions attribuées au personnel et aux dirigeants sont acquis selon des tranches précises pendant la période de service. Chaque tranche est traitée comme une attribution distincte avec une période d'acquisition propre, et sa juste valeur est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Une charge de rémunération est comptabilisée pour la période d'acquisition des droits applicable à chaque tranche, compte tenu de l'estimation par la Société des instruments de capitaux propres dont les droits seront éventuellement acquis, de même qu'une augmentation correspondante pour le surplus d'apport.

Chaque date de clôture, la Société révisé son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits devraient être acquis. Toute modification des estimations est comptabilisée dans le résultat net de sorte que la charge cumulative reflète l'estimation révisée, et un ajustement correspondant est apporté au surplus d'apport. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le capital social est crédité de la somme de la contrepartie reçue et du montant connexe préalablement comptabilisée dans le surplus d'apport.

k) Résultat par action

Le résultat de base par action est établi selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période pour tenir compte de l'effet dilutif des options d'achat d'actions. L'effet dilutif est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions, aux termes de laquelle il est présumé que les options dilutives ont été exercées à l'ouverture de la période visée ou à la date d'attribution, et que le produit supposé a été utilisé pour racheter des actions ordinaires au coût moyen durant la période.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Méthodes comptables significatives (suite)

l) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par la Société

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, afin de remplacer l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Bien que de nombreuses exigences existantes de l'IAS 1 soient reprises telles quelles, l'IFRS 18 instaure une structure définie pour l'état du résultat net qui comprend les catégories et les sous-totaux dont la présentation est exigée, et de nouvelles obligations d'information à l'égard des mesures de la performance définies par la direction, y compris un rapprochement avec le sous-total le plus directement comparable spécifié dans les IFRS, présenté dans une seule et même note. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme.

4. Acquisition d'immobilisations incorporelles

Le 1^{er} mai 2025, la Société a annoncé l'établissement d'une nouvelle filiale en Inde dans le cadre d'une acquisition d'actifs qui comprenait l'embauche d'une équipe établie en Inde. L'acquisition de 2 700 \$ comprend des immobilisations incorporelles et a été réglée au moyen d'un montant en trésorerie de 1 975 \$ et de la prise en charge de passifs (principalement des produits différés) d'environ 725 \$.

5. Placements à court terme

	Période de douze mois close le 30 avril 2026	Période de douze mois close le 30 avril 2025
Solde à l'ouverture de la période	11 712 \$	16 713 \$
Retraits, montant net	—	(5 570)
Intérêts sur les placements à court terme (note 17)	365	569
Solde à la clôture de la période	12 077 \$	11 712 \$

Les placements à court terme s'entendent des certificats de placement garanti (« CPG ») dont l'échéance est inférieure à trois mois.

6. Aide publique (crédits d'impôt)

La Société est admissible à recevoir des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») du gouvernement fédéral canadien (« fédéral ») et des gouvernements des provinces de Québec et d'Ontario (« provincial »).

Les crédits d'impôt RS&DE du fédéral, qui sont non remboursables, sont obtenus à l'égard des dépenses admissibles de RS&DE engagées au Canada et ils peuvent être utilisés uniquement pour réduire les impôts sur le résultat qui seraient par ailleurs payables au fédéral. Les crédits d'impôt RS&DE du provincial sont obtenus au titre des salaires de RS&DE admissibles dans les provinces de Québec et d'Ontario.

La Société est aussi admissible à recevoir un crédit d'impôt provincial remboursable et non remboursable pour le développement de technologies de l'information dans le domaine des affaires électroniques. Ce crédit d'impôt est accordé aux sociétés relativement aux salaires versés aux salariés pour réaliser des activités en fonction des exigences d'éligibilité spécifiques. Pour l'exercice 2025, les crédits étaient accordés au taux annuel de 30 % des salaires versés aux salariés admissibles s'acquittant de tâches admissibles, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt remboursable annuel maximal de 20 \$ et d'un crédit d'impôt non remboursable annuel maximal de 5 \$ par salarié admissible. Pour l'exercice 2026, les crédits ont été accordés au taux annuel de 30 % des salaires admissibles dépassant les seuils.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Aide publique (crédits d'impôt) (suite)

annuels pour exclusion de salaire de 19 \$ par salarié admissible. Pour l'exercice 2026, le crédit comprend un crédit remboursable de 23 % et un crédit non remboursable de 7 %, sans plafond annuel sur le crédit par salarié.

Chaque année, la Société doit obtenir un certificat d'admissibilité confirmant qu'elle satisfait aux critères applicables quant à la proportion des activités visées du secteur des technologies de l'information et aux services fournis. Les crédits d'impôt provincial non remboursables s'appliquent uniquement à l'impôt provincial à payer.

Le tableau suivant présente les crédits d'impôt de la Société pour l'exercice clos le 30 avril 2026 :

	Crédits de RS&DE		Crédits d'impôt provincial pour le développement des affaires électroniques		Total
	Crédits d'impôt fédéral canadiens non remboursables	Crédits d'impôt provincial remboursables	Crédits d'impôt remboursables	Crédits d'impôt non remboursables	
Solde au 30 avril 2025	6 310 \$	108 \$	4 083 \$	2 009 \$	12 510 \$
Crédits d'impôt reçus ou imputés à la charge d'impôt sur le résultat, ou à payer	(230)	(37)	(4 488)	(1 384)	(6 139)
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	308	6	405	102	821
Comptabilisation de crédits d'impôt	900	92	3 823	1 164	5 979
Solde au 30 avril 2026	7 288 \$	169 \$	3 823 \$	1 891 \$	13 171 \$
Présentés comme suit :					
Crédits d'impôt courants	1 062 \$	169 \$	3 823 \$	1 139 \$	6 193 \$
Crédits d'impôt non courants	6 226 \$	– \$	– \$	752 \$	6 978 \$

Le tableau suivant présente les crédits d'impôt de la Société pour l'exercice clos le 30 avril 2025 :

	Crédits de RS&DE		Crédits d'impôt provincial pour le développement des affaires électroniques		Total
	Crédits d'impôt fédéral canadiens non remboursables	Crédits d'impôt provincial remboursables	Crédits d'impôt remboursables	Crédits d'impôt non remboursables	
Solde au 30 avril 2024	5 179 \$	147 \$	4 060 \$	1 773 \$	11 159 \$
Crédits d'impôt reçus ou imputés à la charge d'impôt sur le résultat, ou à payer	(282)	(55)	(4 320)	(881)	(5 538)
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	472	(37)	260	97	792
Comptabilisation de crédits d'impôt	941	53	4 083	1 020	6 097
Solde au 30 avril 2025	6 310 \$	108 \$	4 083 \$	2 009 \$	12 510 \$
Présentés comme suit :					
Crédits d'impôt courants	1 062 \$	108 \$	4 083 \$	1 137 \$	6 390 \$
Crédits d'impôt non courants	5 248 \$	– \$	– \$	872 \$	6 120 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Aide publique (crédits d'impôt) (suite)

Les montants comptabilisés à titre de sommes à recevoir ou à recouvrer pourraient faire l'objet d'une vérification fiscale de la part des gouvernements, et les montants définitifs reçus pourraient différer de ceux comptabilisés. Il n'existe aucune condition non respectée ou éventualité liée à l'aide publique reçue.

Au 30 avril 2026, la Société avait comptabilisé, aux fins de l'impôt fédéral et provincial sur le résultat, des crédits d'impôt non remboursables d'environ 9 179 \$ (8 319 \$ au 30 avril 2025) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Ces crédits d'impôt non remboursables peuvent être utilisés au plus tard au cours des exercices qui seront clos les 30 avril :

	Crédits d'impôt fédéral non remboursables	Crédits d'impôt provincial non remboursables
2037	81 \$	– \$
2038	289	–
2039	856	–
2040	583	–
2041	500	–
2042	833	–
2043	958	–
2044	1 182	–
2045	1 073	727
2046	933	1 164
	7 288 \$	1 891 \$

Les crédits d'impôt comptabilisés dans le bénéfice (la perte) pour les exercices se répartissent comme suit :

	2026	2025
Crédits d'impôt fédéral non remboursables au titre de la recherche et du développement	900 \$	941 \$
Crédits d'impôt provincial remboursables au titre de la recherche et du développement	92	53
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés en recherche et développement	2 209	2 131
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés en recherche et développement	673	532
Reclassement des frais de développement différés	(359)	–
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	360	643
Total des crédits d'impôt au titre de la recherche et du développement	3 875 \$	4 300 \$
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	1 614	1 952
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	491	488
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	461	149
Crédits d'impôt comptabilisés au cours de l'exercice	6 441 \$	6 889 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation de la Société :

	Bureaux	Centres de données	Véhicules et matériel	Total
Solde au 30 avril 2024	1 149 \$	100 \$	2 \$	1 251 \$
Amortissement	(361)	(68)	(2)	(431)
Incidence des cours de change	12	4	–	16
Solde au 30 avril 2025	800	36	–	836
Entrées	2 412	–	–	2 412
Réévaluation de l'obligation locative (note 10)	(455)	–	–	(455)
Amortissement	(355)	(30)	–	(385)
Incidence des cours de change	7	(6)	–	1
Solde au 30 avril 2026	2 409 \$	– \$	– \$	2 409 \$

Le 1^{er} novembre 2025, la Société a conclu un contrat de location de 10 ans pour son nouveau bureau de Montréal, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation de 2 412 \$. Le nouvel actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. À la date de début, les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés comme la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location moins les avantages incitatifs au titre de la location.

Dans le cadre du contrat de location, la Société a reçu un avantage incitatif à la location sans effet sur la trésorerie de 2 503 \$, représentant les coûts des améliorations des bureaux financés par le propriétaire, qui a été comptabilisé à titre d'améliorations locatives (immobilisations corporelles). Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du contrat de location en supposant qu'il n'y ait pas de période de renouvellement.

8. Coûts d'acquisition de contrats

Le tableau suivant présente les coûts d'acquisition de contrats de la Société :

	2026	2025
Solde à l'ouverture de la période	7 934 \$	6 844 \$
Entrées	3 522	3 735
Amortissement	(3 264)	(2 645)
Solde à la clôture de la période	8 192 \$	7 934 \$

Présentés comme suit :

	2026	2025
Partie courante	3 108 \$	2 917 \$
Partie non courante	5 084 \$	5 017 \$

La partie courante des coûts d'acquisition de contrats est incluse dans les charges payées d'avance et autres dans les états consolidés de la situation financière. L'amortissement des coûts d'acquisition de contrats est imputé aux frais de vente et de commercialisation.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles

		Frais de développement différés	Autres immobilisations incorporelles				Total des autres immobilisations incorporelles
	Goodwill		Logiciels	Technologie	Actifs liés aux clients	Autres	
Coût							
Solde au 30 avril 2024	17 363 \$	15 012 \$	5 650 \$	8 661 \$	10 412 \$	245 \$	24 968 \$
Entrées	–	1 924	–	–	–	–	–
Incidence des cours de change	464	–	–	81	487	–	568
Solde au 30 avril 2025	17 827 \$	16 936 \$	5 650 \$	8 742 \$	10 899 \$	245 \$	25 536 \$
Entrées	–	2 209	–	–	2 700	–	2 700
Incidence des cours de change	74	–	–	13	77	–	90
Solde au 30 avril 2026	17 901 \$	19 145 \$	5 650 \$	8 755 \$	13 676 \$	245 \$	28 326 \$
Amortissement cumulé							
Solde au 30 avril 2024	– \$	12 329 \$	5 299 \$	5 811 \$	5 910 \$	245 \$	17 265 \$
Amortissement pour l'exercice	–	769	203	624	477	–	1 304
Incidence des cours de change	–	–	–	48	193	–	241
Solde au 30 avril 2025	– \$	13 098 \$	5 502 \$	6 483 \$	6 580 \$	245 \$	18 810 \$
Amortissement pour l'exercice	–	1 082	88	633	1 403	–	2 124
Incidence des cours de change	–	–	–	7	29	–	36
Solde au 30 avril 2026	– \$	14 180 \$	5 590 \$	7 123 \$	8 012 \$	245 \$	20 970 \$
Valeur comptable							
Au 30 avril 2025	17 827 \$	3 838 \$	148 \$	2 259 \$	4 319 \$	– \$	6 726 \$
Au 30 avril 2026	17 901 \$	4 965 \$	60 \$	1 632 \$	5 664 \$	– \$	7 356 \$

De la technologie, des actifs liés aux clients et d'autres immobilisations incorporelles sont entièrement amortis, mais demeurent la propriété de la Société. Au cours de l'exercice 2026, la Société a acquis des actifs liés aux clients d'un montant de 2 700 \$ dans le cadre de l'établissement d'une filiale en Inde (se reporter à la note 4).

Le tableau suivant présente la charge d'amortissement comptabilisée au titre de diverses immobilisations incorporelles au sein des différentes fonctions pour les exercices clos les 30 avril 2026 et 2025.

	2026				
	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Actifs liés aux clients	Total
Coût des produits					
Logiciels-services, services de maintenance et de soutien et services professionnels	324 \$	56 \$	633 \$	– \$	1 013 \$
Licences et matériel	37	–	–	–	37
Frais de vente et de commercialisation	–	13	–	1 403	1 416
Frais de recherche et de développement	721	19	–	–	740
	1 082 \$	88 \$	633 \$	1 403 \$	3 206 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles (suite)

	2025				Total
	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Actifs liés aux clients	
Coût des produits					
Logiciels-services, services de maintenance et de soutien et services professionnels	– \$	134 \$	624 \$	– \$	758 \$
Licences et matériel	–	–	–	5	5
Frais de vente et de commercialisation	–	32	–	472	504
Frais de recherche et de développement	769	37	–	–	806
	769 \$	203 \$	624 \$	477 \$	2 073 \$

Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie présentant un goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux UGT qui représentent le niveau le plus bas au sein de la Société pour lesquelles des entrées de trésorerie distinctes sont identifiables. La Société a deux UGT, à savoir l'UGT sans Tecsys A/S et l'UGT Tecsys A/S. Au 30 avril 2026, le goodwill de l'UGT sans Tecsys A/S et de l'UGT Tecsys A/S s'élevaient à 10 783 \$ et à 7 118 \$, respectivement (10 783 \$ et 7 044 \$ au 30 avril 2025, respectivement). Il a été établi que la valeur comptable des UGT était inférieure à leur valeur recouvrable et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux 30 avril 2026 et 2025.

Valeur d'utilité

La valeur d'utilité a été déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par l'utilisation continue des UGT. Les flux de trésorerie projetés ont été déterminés à partir des données passées, des résultats opérationnels réels et du plan d'affaires annuel préparé à la clôture de l'exercice 2026 pour l'exercice à venir. Les flux de trésorerie sur une période supplémentaire de quatre ans ainsi que la valeur finale ont été extrapolés au moyen d'un taux de croissance constant, taux qui n'excède pas le taux de croissance moyen à long terme pour le secteur. La Société a recours à un taux d'actualisation pour le calcul de la valeur actualisée de ses flux de trésorerie projetés.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie

L'approche par le marché, qui suppose que les sociétés comparables partagent des caractéristiques similaires et qu'il y a corrélation entre les justes valeurs de ces sociétés et leurs caractéristiques, a été appliquée. Les sociétés comparables se caractérisent par des modèles d'affaires, une présence sur le marché, des perspectives de croissance et des profils de revenus similaires. Par conséquent, le fait de comparer une UGT à des entreprises semblables dont les informations financières sont publiées peut fournir une base raisonnable pour l'estimation de la juste valeur. Selon l'approche par le marché, la juste valeur est calculée en fonction de multiples de produits de référence comparables aux activités de l'UGT, appliqués aux produits de l'exercice considéré, déduction faite d'une estimation du coût de sortie.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles (suite)**Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie présentant un goodwill (suite)***Hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation*

Le tableau suivant présente les hypothèses clés ayant servi à calculer la valeur recouvrable :

2026			
	Base utilisée pour la valeur recouvrable	Taux d'actualisation avant impôt/ multiple	Taux de croissance terminal
UGT sans Tecsys A/S	Valeur d'utilité	11,75 %	5 %
UGT Tecsys A/S	Juste valeur diminuée des coûts de sortie	1,1 x les produits	s. o.
2025			
	Base utilisée pour la valeur recouvrable	Taux d'actualisation avant impôt/ multiple	Taux de croissance terminal
UGT sans Tecsys A/S	Valeur d'utilité	14,25 %	5 %
UGT Tecsys A/S	Juste valeur diminuée des coûts de sortie	1,1 x les produits	s. o.

Les hypothèses utilisées par la Société pour déterminer les montants recouvrables sont classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Lors de l'utilisation de la valeur d'utilité pour l'UGT sans Tecsys A/S pour l'exercice 2026, il a été déterminé qu'aucune modification raisonnablement possible des principales hypothèses qui ont servi à calculer la valeur recouvrable n'entraînerait une dépréciation du goodwill.

Lors de l'utilisation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour l'UGT Tecsys A/S pour l'exercice 2026, il a été déterminé qu'une variation de l'hypothèse sur le multiple à 0,77 fois les produits, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, ferait en sorte que la valeur comptable soit égale à sa valeur recouvrable.

10. Obligations locatives

Les contrats de location de la Société visent surtout des locaux pour bureaux. Le tableau suivant présente les flux de trésorerie non actualisés contractuels et la valeur comptable liés aux obligations locatives au 30 avril 2026 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie non actualisés
Moins de un an	531 \$	767 \$
De un an à cinq ans	1 730	2 474
Plus de cinq ans	3 029	3 408
	5 290 \$	6 649 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Obligations locatives (suite)

Les sorties de trésorerie ont totalisé 637 \$ pour l'exercice 2026 (895 \$ pour l'exercice 2025), et elles comprennent des paiements de principal de 609 \$ (816 \$ pour l'exercice 2025) sur les obligations locatives.

La charge liée aux paiements de loyers variables exclus de l'évaluation des obligations locatives s'est chiffrée à 648 \$ (1 048 \$ pour l'exercice 2025). Cette charge est composée de paiements de loyers variables au titre des charges d'exploitation, des impôts fonciers et de l'assurance.

Les charges liées aux contrats de location à court terme exclus de l'évaluation des obligations locatives pour les exercices 2026 et 2025 n'étaient pas importantes. Les charges associées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ont quant à elles totalisé 252 \$ (180 \$ en 2025).

Les entrées d'obligations locatives pour l'exercice 2026 se sont chiffrées à 4 915 \$ (néant en 2025), ce qui représente la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location liés au nouveau contrat de location de bureaux à Montréal.

Au cours de l'exercice 2026, la Société a réévalué une de ses obligations locatives en raison d'un changement dans l'évaluation de la période de renouvellement incluse dans la durée du contrat de location. Cette réévaluation a donné lieu à une réduction de 455 \$ de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant (se reporter à la note 7).

11. Crédoeurs, charges à payer et autres passifs courants

	2026	2025
Dettes fournisseurs	5 073 \$	6 750 \$
Charges à payer et autres crédoeurs	4 473	4 460
Rémunération du personnel à payer aux parties liées	1 646	913
Rémunération du personnel à payer	9 973	9 546
Juste valeur des dérivés en position de perte	26	698
	21 191 \$	22 367 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Capital social et régime d'options d'achat d'actions

a) Capital social

Autorisé - nombre illimité et sans valeur nominale

Actions ordinaires

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit au paiement de dividendes, lesquels sont déclarés de temps à autre, et ils ont droit à un vote par action aux assemblées de la Société.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises en série et comportent les caractéristiques déterminées par le conseil d'administration. Les actions privilégiées de catégorie A ne confèrent pas de droit de vote à leur détenteur. Aucune action privilégiée n'était en circulation au 30 avril 2026 et au 30 avril 2025.

b) Plan d'achat d'actions pour les dirigeants

La Société dispose d'un plan d'achat d'actions pour les dirigeants (le « plan d'achat ») prévoyant l'acquisition obligatoire d'actions ordinaires par certains dirigeants clés de la Société (les « participants ») afin de mieux harmoniser les intérêts financiers des participants avec ceux des porteurs d'actions ordinaires, de mettre l'accent sur la propriété d'actions et de susciter l'engagement à long terme envers la Société.

Chaque participant sera tenu d'effectuer des achats annuels d'actions ordinaires par l'intermédiaire des installations du marché secondaire de la TSX (les « achats annuels ») dont le prix d'achat total correspond à 10 % de son salaire de base de l'exercice précédent (le « salaire de base »). Chaque participant a l'obligation d'effectuer des achats annuels jusqu'à ce qu'il ou elle possède des actions ordinaires dont la valeur marchande totale correspond à au moins 50 % de son salaire de base (le « seuil »). Si un participant a atteint son seuil et a cessé de faire des achats annuels, mais qu'à une date de calcul pour quelque exercice ultérieur de la Société i) la valeur marchande des actions ordinaires que détient un participant tombe en deçà de son seuil, que ce soit par suite d'une cession d'actions ordinaires ou d'une diminution de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant est tenu d'effectuer d'autres achats d'actions ordinaires conformément au plan jusqu'à ce que son seuil soit atteint ou ii) la valeur marchande des actions ordinaires détenues par un participant dépasse son seuil, que ce soit par suite d'une acquisition d'actions ordinaires ou d'une augmentation de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant a le droit de céder des actions ordinaires ayant une valeur marchande totale correspondant à l'excédent de son seuil.

Au cours de chaque exercice pendant lequel un participant est tenu d'effectuer un achat annuel, chaque participant a le droit d'effectuer un emprunt à la Société, et la Société a l'obligation de prêter à chaque participant un montant n'excédant pas le montant de l'achat annuel pour cet exercice pour ce participant (un « prêt »). Les prêts ne porteront pas intérêt. Le capital d'un prêt sera déboursé sous forme de montant forfaitaire au participant. S'il est mis fin à l'emploi d'un participant au sein de la Société quelle que soit la raison, tous les montants dus aux termes de tout prêt impayé seront immédiatement exigibles et payables.

Si un participant ne parvient pas à effectuer son achat annuel en entier au cours d'un exercice, la Société peut retenir la moitié de toute prime ou de tout autre paiement incitatif gagné par le participant au cours de cet exercice jusqu'à ce que le participant effectue l'achat annuel exigé.

Le conseil d'administration peut, en tout temps, modifier, suspendre ou résilier le plan d'achat moyennant un avis aux participants.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)

c) Politique de dividende

La Société a pour politique de verser des dividendes trimestriels. La déclaration et le versement des dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Au cours de l'exercice 2026, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,085 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,09 \$ pour chacun des deux trimestres suivants, pour un total de 5 155 \$. Au cours de l'exercice 2025, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,08 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,085 \$ pour chacun des deux trimestres suivants, pour un total de 4 880 \$.

d) Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le calcul du résultat dilué par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires dilutives.

Le résultat de base et dilué par action est calculé comme suit :

	2026	2025
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 038 \$	4 459 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base	14 716 315	14 776 565
Incidence dilutive des options d'achat d'actions	53 455	100 662
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution	14 769 770	14 877 227
Résultat de base et dilué par action ordinaire	0,27 \$	0,30 \$

Au 30 avril 2026, 752 649 options étaient exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution étant donné que leur effet aurait été antidilutif (234 643 options au 30 avril 2025).

e) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions aux termes duquel des options d'achat d'actions peuvent être attribuées à certains membres du personnel et administrateurs. Aux termes du régime, la Société peut attribuer un nombre d'options équivalant à au plus 10 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Le régime d'options d'achat d'actions est administré par le conseil d'administration qui peut déterminer, conformément aux termes du régime, les modalités de chaque option, y compris la mesure dans laquelle chaque option est exerçable pendant la durée des options.

Le prix d'exercice est habituellement déterminé selon le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la Société pour les 5 jours qui précèdent la date d'attribution des options par le conseil d'administration.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)

e) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

La variation des options d'achat d'actions en circulation pour les exercices 2026 et 2025 s'établit comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 30 avril 2025	858 906	32,49 \$
Attribution	242 245	40,47
Exercice	(22 031)	26,78
Renonciation/expiration	(28 654)	36,39
En circulation au 30 avril 2026	1 050 466	34,34 \$

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 30 avril 2024	767 487	31,02 \$
Attribution	267 239	33,59
Exercice	(168 170)	27,58
Renonciation	(7 650)	31,06
En circulation au 30 avril 2025	858 906	32,49 \$

Le tableau suivant indique les options d'achat d'actions en circulation de la Société au 30 avril 2026 :

Date d'attribution	Juste valeur d'une option	Durée de vie contractuelle restante en années	Nombre d'options actuellement exerçables	Prix d'exercice	Options en circulation
29 juin 2021	12,66 \$	0,16	131 507	40,34 \$	131 507
29 juin 2022	12,90	1,16	155 321	34,91	166 294
26 septembre 2022	10,80	1,41	3 063	28,55	3 500
1 ^{er} mars 2023	10,42	1,84	2 250	26,88	3 000
29 juin 2023	9,98	2,17	162 585	25,48	243 061
30 novembre 2023	13,68	2,59	3 290	33,52	5 848
27 juin 2024	12,74	3,16	105 756	33,23	243 935
5 septembre 2024	15,80	3,35	4 154	42,02	11 076
26 juin 2025	15,71	4,16	45 421	40,47	242 245

Les options émises deviennent acquises sur une base linéaire trimestrielle (6,25 % par trimestre) pendant la période d'acquisition de quatre ans et doivent être exercées au cours des cinq années suivant la date d'attribution.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)

e) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

La juste valeur des options attribuées le 26 juin 2025, le 5 septembre 2024 et le 27 juin 2024 a été déterminée au moyen de la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes selon les hypothèses qui suivent :

	Exercice 2026	Exercice 2025	
	26 juin 2025	5 septembre 2024	27 juin 2024
Prix d'exercice	40,47 \$	42,02 \$	33,23 \$
Durée de vie attendue des options (en années)	5	5	5
Volatilité attendue moyenne pondérée du cours des actions	43,26 %	41,11 %	42,10 %
Taux de rendement moyen pondéré	0,82 %	0,75 %	0,93 %
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	2,90 %	2,96 %	3,40 %

Pour l'exercice clos le 30 avril 2026, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 3 389 \$ (2 951 \$ pour l'exercice clos le 30 avril 2025). Les comptes de surplus d'apport sont utilisés pour comptabiliser la charge de rémunération accumulée liée aux transactions au titre de la rémunération à base d'actions réglée en instruments de capitaux propres. Lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, les montants correspondants précédemment portés au crédit des surplus d'apport sont transférés dans le capital social.

f) Capital social

Le 12 septembre 2023, la Société a annoncé qu'elle avait déposé un avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») à la Bourse de Toronto (« TSX »). L'OPRCNA s'appliquait pour la période de 12 mois qui commençait le 14 septembre 2023 et se terminait le 13 septembre 2024. Le 18 septembre 2024, la Société a annoncé que la TSX avait approuvé le renouvellement de son OPRCNA pour la période de 12 mois commençant le 20 septembre 2024 et se terminant le 19 septembre 2025.

Le 17 septembre 2025, la Société a annoncé que la TSX avait approuvé le renouvellement de son OPRCNA pour la période de douze mois commençant le 20 septembre 2025 et se terminant le 19 septembre 2026. La Société a l'intention de racheter un maximum de 500 000 de ses actions ordinaires, ce qui représentait 3,4 % de ses 14 814 835 actions ordinaires émises et en circulation au 9 septembre 2025. Aux termes de l'OPRCNA, à l'exclusion des rachats effectués conformément aux exceptions relatives aux achats de blocs, les rachats quotidiens de la Société seront limités à 2 378 actions ordinaires. Le 17 mars 2026, la Société a annoncé que la TSX avait approuvé une modification de son OPRCNA visant à augmenter le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées aux fins d'annulation, le faisant passer de 500 000 à 900 000 pour le reste de la période se terminant le 19 septembre 2026. Les rachats aux termes de l'OPRCNA seront effectués au cours en vigueur des actions sur les marchés au moment de l'acquisition, plus les frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens, conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions rachetées aux termes des programmes de l'OPRCNA seront annulées.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)

f) Capital social (suite)

Au cours de l'exercice 2026, la Société a racheté à des fins d'annulation 423 814 de ses actions ordinaires en circulation (172 200 actions pour l'exercice 2025) à un prix moyen de 30,88 \$ l'action (40,27 \$ l'action pour l'exercice 2025). Le coût total lié au rachat de ces actions, y compris les frais connexes, s'est élevé à 13 228 \$ (6 934 \$ pour l'exercice 2025). L'excédent du prix de rachat de ces actions par rapport à leur valeur comptable s'est établi à 11 564 \$, dont une tranche de 7 952 \$ a été imputée au surplus d'apport (6 316 \$ pour l'exercice 2025) et une tranche de 3 612 \$ a été comptabilisée dans les résultats non distribués. La Société comptabilise l'excédent du prix d'achat par rapport à la valeur comptable des actions rachetées par imputation au surplus d'apport, dans la mesure du possible, puis dans les résultats non distribués.

13. Obligation de prestation restante

La Société conclut des contrats d'abonnement à des logiciels-services, alors qu'elle concluait auparavant des contrats d'hébergement (classés au titre de la maintenance et du soutien ci-après) représentant habituellement des obligations de prestation sur plusieurs années, les contrats ayant une durée initiale de trois à cinq ans. La Société conclut des contrats de maintenance et de soutien (autres que des contrats d'hébergement) ayant habituellement une durée initiale d'un an qui sont renouvelés annuellement. Ces contrats dont la durée initiale est d'un an ou moins sont exclus du tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente les produits qui devraient être comptabilisés à l'avenir relativement aux obligations de prestation liées au modèle de logiciel-service et à la maintenance et au soutien faisant partie d'un contrat d'une durée initiale de plus d'un an et qui n'étaient pas satisfaites (ou qui étaient partiellement satisfaites) au 30 avril 2026 :

	2026				2025
	Exercice 2027	Exercice 2028	Exercice 2029 et par la suite	Total	Total
Logiciels-services	79 880 \$	58 019 \$	105 110 \$	243 009 \$	216 657 \$
Maintenance et soutien	616	—	—	616	833
	80 496 \$	58 019 \$	105 110 \$	243 625 \$	217 490 \$

14. Coût des ventes

	Exercices clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025
Logiciels-services, maintenance, soutien et services professionnels		
Charges brutes	80 262 \$	77 580 \$
Amortissements des immobilisations incorporelles et incorporelles	1 013	758
Frais remboursables	1 473	1 097
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(2 495)	(2 516)
	80 253 \$	76 919 \$
Licences et matériel informatique	13 341	14 242
Coût des ventes	93 594 \$	91 161 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur le résultat

- a) L'impôt sur le résultat comprend les éléments suivants :

	2026	2025
Impôt exigible		
Exercice considéré	2 410 \$	1 785 \$
Ajustements de la charge d'impôt de l'exercice précédent	142	100
Charge d'impôt sur le résultat exigible	2 552 \$	1 885 \$
Impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporaires	880	1 182
Variation nette des différences temporaires déductibles non comptabilisées	242	(117)
Comptabilisation de différences temporaires non comptabilisées précédemment	–	22
Ajustements de la charge d'impôt de l'exercice précédent	(24)	4
Charge d'impôt différé	1 098	1 091
Charge d'impôt sur le résultat	3 650 \$	2 976 \$

- b) La charge d'impôt sur le résultat diffère de la charge prévue, calculée au taux réglementaire, en raison des éléments suivants :

	2026	2025
Taux d'imposition fédéral et provincial réglementaire de base combiné	26,50 %	26,50 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	7 688 \$	7 435 \$
Charge d'impôt sur le résultat prévue au taux combiné	2 037	1 970
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des facteurs suivants :		
Incidence des différences de taux d'impôt et de l'impôt sur le résultat additionnel d'autres territoires	208	129
Variation nette des avantages non comptabilisés	242	(95)
Ajustements pour tenir compte du solde de l'exercice précédent	118	104
Différences permanentes et autres	1 045	868
Charge d'impôt sur le résultat	3 650 \$	2 976 \$

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2026, la Société a payé des impôts en trésorerie de 902 \$ (630 \$ en 2025). Au 30 avril 2026, la Société avait des impôts à payer de 187 \$ (201 \$ au 30 avril 2025), lesquels sont comptabilisés dans les créditeurs et charges à payer.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur le résultat (suite)

c) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

La variation des actifs et passifs d'impôt différé se présente comme suit pour les exercices clos le 30 avril 2026 et le 30 avril 2025 :

	Solde au 30 avril 2025	Comptabilisé à l'état du résultat global	Autres éléments du résultat global	Change	Solde au 30 avril 2026
Frais de recherche et de développement	8 094 \$	(1 016) \$	– \$	– \$	7 078 \$
Pertes nettes d'exploitation	1 028	(297)	–	–	731
Immobilisations corporelles	4 620	(430)	–	–	4 190
Provisions et charges à payer non déductibles	218	(12)	–	–	206
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligation locative	128	635	–	–	763
Autres	17	113	–	–	130
Couvertures de flux de trésorerie désignées	–	–	(692)	–	(692)
Coûts d'acquisition de contrats	(2 102)	(69)	–	–	(2 171)
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(628)	(5)	–	–	(633)
Crédits d'impôt fédéral	(1 719)	(273)	–	–	(1 992)
Frais de développement différés	(1 017)	(253)	–	–	(1 270)
Immobilisations incorporelles	(1 523)	509	–	(10)	(1 024)
Impôt différé comptabilisé, montant net	7 116 \$	(1 098) \$	(692) \$	(10) \$	5 316 \$

	Solde au 30 avril 2024	Comptabilisé à l'état du résultat global	Change	Solde au 30 avril 2025
Frais de recherche et de développement	6 547 \$	1 547 \$	– \$	8 094 \$
Pertes nettes d'exploitation	2 661	(1 633)	–	1 028
Immobilisations corporelles	4 347	273	–	4 620
Provisions et charges à payer non déductibles	232	(14)	–	218
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligation locative	230	(102)	–	128
Dons de bienfaisance	118	(118)	–	–
Autres	5	12	–	17
Coûts d'acquisition de contrats	(1 534)	(568)	–	(2 102)
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(556)	(72)	–	(628)
Crédits d'impôt fédéral	(1 392)	(327)	–	(1 719)
Frais de développement différés	(711)	(306)	–	(1 017)
Immobilisations incorporelles	(1 700)	217	(40)	(1 523)
Impôt différé comptabilisé, montant net	8 247 \$	(1 091) \$	(40) \$	7 116 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur le résultat (suite)

c) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés (suite)

Au 30 avril 2026, la Société avait des actifs d'impôt différé nets de 5 516 \$ (7 521 \$ au 30 avril 2025) et des passifs d'impôt différé nets de 200 \$ (405 \$ au 30 avril 2025) inscrits aux états consolidés de la situation financière.

La Société disposait, aux fins de l'impôt fédéral canadien sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables au titre de la RS&DE d'environ 7 288 \$ (note 6) (6 310 \$ au 30 avril 2025) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Pour l'exercice clos le 30 avril 2026, la Société a l'intention d'utiliser les crédits d'impôt non remboursables disponibles pour réduire son impôt fédéral canadien sur le résultat, dont le montant autrement exigible serait de 230 \$.

Pour l'exercice clos le 30 avril 2026, la Société a l'intention d'utiliser les crédits d'impôt non remboursables disponibles pour réduire son impôt provincial sur le résultat, dont le montant autrement exigible serait de 1 384 \$. La Société disposait, aux fins de l'impôt provincial sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables de 1 891 \$ (note 6) (2 009 \$ au 30 avril 2025) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir.

d) Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net

Aux 30 avril 2026 et 2025, les actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net, se présentaient comme suit :

	2026	2025
Pertes nettes d'exploitation des filiales au Canada	1 469 \$	1 491 \$
Pertes nettes d'exploitation de la filiale au Royaume-Uni	38	52
Pertes nettes d'exploitation des filiales au Danemark	268	–
Pertes en capital	874	869
Autres	(23)	(27)
Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net	2 626 \$	2 385 \$

Les filiales canadiennes ont des reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation non comptabilisés d'environ 16 345 \$ (16 510 \$ au 30 avril 2025) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial du Québec. Ces pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable au cours d'exercices à venir et expirent entre l'exercice 2037 et l'exercice 2042.

La filiale au Royaume-Uni de la Société disposait de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation non comptabilisés à l'égard de l'impôt totalisant environ 201 \$ (109 £) (273 \$ (163 £) au 30 avril 2025). Ces reports de pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir et n'expirent pas.

Les filiales au Danemark de la Société disposaient de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation non comptabilisés totalisant environ 1 216 \$ (5 704 DKK) (néant au 30 avril 2025). Ces reports de pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir et n'expirent pas.

La Société et ses filiales avaient cumulé des pertes en capital non comptabilisées d'environ 6 561 \$ (6 561 \$ au 30 avril 2025) qui pourraient être utilisées pour réduire les gains en capital futurs et n'expirent pas.

Aucun impôt différé n'a été comptabilisé à l'égard des différences temporaires au titre de ces éléments puisqu'il est improbable qu'il existe un bénéfice imposable futur à l'égard duquel la Société pourrait imputer ces avantages fiscaux.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur le résultat (suite)

d) Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net (suite)

Passifs d'impôt différé non comptabilisés

Au 30 avril 2026, aucun passif d'impôt différé n'était comptabilisé au titre des différences temporaires découlant des participations dans des filiales, puisque la Société contrôle les décisions qui influent sur la réalisation de ces passifs et qu'il est probable que ces différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

16. Charges liées au personnel

	Exercices clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025
Salaires, y compris les primes et les commissions	112 029 \$	103 869 \$
Avantages sociaux	15 538	14 547
	127 567 \$	118 416 \$

17. Autres (charges) produits

	Exercices clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025
Charges de désactualisation au titre des intérêts – obligations locatives	(143) \$	(82) \$
Perte de change	(386)	(304)
Produits d'intérêts sur les placements à court terme	365	569
Autres produits d'intérêts	99	72
	(65) \$	255 \$

Pour l'exercice clos le 30 avril 2026, une tranche de 115 \$ de la charge d'intérêts correspondait aux intérêts au titre de la désactualisation hors trésorerie sur les obligations locatives (néant en 2025).

18. Autres engagements

Au 30 avril 2026, compte non tenu des contrats de location comptabilisés à titre d'obligations locatives aux termes de l'IFRS 16, la Société avait d'autres engagements qui incluent des contrats de location simple de moins de douze mois et des engagements aux termes de contrats de service, y compris les coûts de l'infrastructure de l'infonuagique public. Les paiements minimaux se présentent comme suit :

	Paiements exigibles par période				
	Total	Moins de un an	De un an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Après 5 ans
Autres obligations contractuelles	51 056 \$	17 315 \$	29 214 \$	4 527 \$	– \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration (membres de la direction et non-membres de la direction) et les membres du comité de direction qui reportent directement au président et chef de la direction de la Société.

Au 30 avril 2026, les principaux dirigeants et leurs conjoints contrôlent 15,6 % (16,8 % au 30 avril 2025) des actions ordinaires émises de la Société.

La rémunération versée ou à verser aux principaux dirigeants s'établit comme suit :

	Exercices clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025
Salaires, primes et autres avantages	7 230 \$	6 156 \$
Charge de rémunération à base d'actions	2 244	2 157
	9 474 \$	8 313 \$

La Société offre un régime d'achat d'actions destiné aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction, aux termes duquel ces derniers peuvent recevoir des prêts sans intérêt pour l'achat d'actions ordinaires. Au cours de l'exercice 2026, la Société a fourni des prêts sans intérêt de 674 \$ (454 \$ en 2025) aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction. Au 30 avril 2026, l'encours des prêts se chiffrait à 19 \$ (35 \$ en 2025) et il était comptabilisé au titre des autres créances dans les états consolidés de la situation financière.

20. Instruments financiers et gestion du risque**a) Informations relatives à la juste valeur**

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances, les placements à court terme et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte.

La juste valeur des dérivés qui sont des contrats de change à terme est évaluée comme étant la différence entre la valeur du contrat à l'échéance établie en fonction du taux stipulé dans le contrat et sa valeur à l'échéance établie en fonction du taux que la contrepartie utiliserait si elle renégociait le même contrat à la date d'évaluation aux mêmes conditions.

La juste valeur des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments financiers dérivés a été évaluée à l'aide de données du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs aux 30 avril 2026 et 2025.

Les contrats de change à terme faisant partie d'une relation de couverture désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les contrats de change à terme en cours aux 30 avril 2026 et 2025 se composent de contrats visant à réduire l'exposition aux fluctuations du dollar américain. Pour les exercices 2026 et 2025, les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ont été considérés comme étant entièrement efficaces et aucune inefficacité n'a été prise en compte dans les autres (charges) produits.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Gestion du risque

Comme elle détient des instruments financiers, la Société est exposée aux risques suivants : risque de change, risque de crédit, risque de liquidité, risque de taux d'intérêt et risque de marché.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains. Ces soldes peuvent donc entraîner des profits ou des pertes en raison des fluctuations de cette devise. La Société peut conclure des contrats de change afin a) de neutraliser l'incidence de la fluctuation du dollar américain sur ses actifs monétaires nets libellés en dollars américains et b) de couvrir les produits futurs hautement probables libellés en dollars américains. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés est contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la comptabilisation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains.

Instruments dérivés – Contrats de change à terme

Le tableau suivant présente les instruments dérivés au 30 avril 2026 :

	Nombre de contrats	À vendre	Cours de change moyen des contrats	Profit latent présenté dans les actifs		Perte latente présentée dans les passifs	
				Autres débiteurs	Autres débiteurs et actifs à long terme	Créditeurs et charges à payer	Autres charges à payer à long terme
30 avril 2026	71	125 000 \$ US	1,3630 \$ CA	774 \$ CA	1 874 \$ CA	26 \$ CA	– \$ CA
30 avril 2025	71	119 000 \$ US	1,3592 \$ CA	211 \$ CA	759 \$ CA	698 \$ CA	33 \$ CA

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Gestion du risque (suite)

Instruments dérivés – Contrats de change à terme (suite)

Du montant de 125 000 \$ US au titre des contrats en cours visant la vente de dollars américains au 30 avril 2026, une tranche de 113 000 \$ US se rapportait à des couvertures et une tranche de 12 000 \$ US se rapportait à des contrats n'étant plus désignés comme couvertures de flux de trésorerie (107 000 \$ US et 12 000 \$ US, respectivement, au 30 avril 2025).

Contrats en cours liés à des produits futurs hautement probables	Montant notionnel
Au 30 avril 2026 – Liés à des produits futurs hautement probables	113 000 \$ US
Pour la période de 12 mois allant jusqu'en avril 2027	56 000 \$ US
Pour la période de 12 mois allant jusqu'en avril 2028	57 000 \$ US
Au 30 avril 2025 – Liés à des produits futurs hautement probables	107 000 \$ US
Pour la période de 12 mois allant jusqu'en avril 2026	51 000 \$ US
Pour la période de 12 mois allant jusqu'en avril 2027	56 000 \$ US

Le tableau suivant présente l'évolution des autres éléments du résultat global depuis que les instruments dérivés ont été désignés comme des instruments dérivés de couverture.

	2026	2025
Cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	648 \$	(1 293) \$
Variation de la juste valeur sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, après l'impôt	331	(658)
Montants reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et compris dans les produits	938	2 599
Cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de trésorerie	1 917 \$	648 \$
Cumul des autres éléments du résultat global – écart de conversion au titre des établissements à l'étranger à la clôture de la période	697	586
Cumul des autres éléments du résultat global à la clôture de la période	2 614 \$	1 234 \$

Au 30 avril 2026, le cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de trésorerie de 1 917 \$ (bénéfice de 648 \$ en 2025) présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global devait être classé dans le résultat net au cours des vingt-quatre prochains mois.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Gestion du risque (suite)

Exposition au risque de change

Le tableau suivant (en milliers, selon la monnaie locale) donne une indication des expositions importantes de la position de change de la Société à l'exception des dérivés de couverture désignés se rapportant aux produits futurs hautement probables aux 30 avril 2026 et 2025.

	2026				2025		
	\$ US	£	€	INR	\$ US	£	€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 568	23	43	10 075	9 272	150	51
Créances	20 328	169	1 031	–	18 760	33	579
Autres créances	14	–	–	–	25	–	–
Créditeurs et charges à payer	(4 526)	(175)	(634)	(25 081)	(6 001)	(153)	(376)
Instruments financiers dérivés – montant notionnel	(12 000)	–	–	–	(12 000)	–	–
	16 384	17	440	(15 006)	10 056	30	254

Les taux de change suivants ont été appliqués durant les exercices clos les 30 avril 2026 et 2025.

	2026		2025	
	Taux moyen	Taux à la date de présentation	Taux moyen	Taux à la date de présentation
\$ CA par \$ US	1,3801	1,3582	1,3941	1,3834
\$ CA par £	1,8533	1,8476	1,7857	1,8549
\$ CA par €	1,6053	1,5963	1,5019	1,5750
\$ CA par \$ INR	0,0155	0,0143	–	–

Si on se base sur la position de change de la Société mentionnée ci-dessus, une variation des taux de change à la date de présentation qui tiendrait compte d'une appréciation de 5 % aurait eu les répercussions suivantes sur le bénéfice net avant impôt sur le résultat (en milliers de dollars canadiens), si toutes les autres variables demeuraient constantes.

	2026				2025		
	\$ US	£	€	INR	\$ US	£	€
Augmentation (diminution) du bénéfice avant impôt sur le résultat	1 113	2	35	(11)	696	3	20

Une dépréciation de 5 % de ces devises aurait un effet équivalent, mais opposé, sur le bénéfice net, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Gestion du risque (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque associé à la perte financière qui découlerait si un tiers venait à manquer à ses obligations.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les autres créances et les créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes. La Société gère son risque de crédit sur les placements en ne transigeant qu'avec de grandes banques canadiennes et en n'investissant que dans des instruments dont la cote de solvabilité est jugée élevée par la direction. Compte tenu de ces cotes de solvabilité élevées, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties à ces investissements manquent à leurs obligations.

En règle générale, le risque de crédit n'est pas concentré compte tenu de la clientèle diversifiée et des pratiques bien établies en matière de gestion du risque de crédit. Aux 30 avril 2026, un client représentait plus de 10 % du montant brut des créances et des travaux en cours (aucun en 2025). Ce client a payé la quasi-totalité de ses créances impayées après la clôture de l'exercice. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses clients et elle établit une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit.

La Société établit une correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'un montant jugé suffisant pour fournir une protection appropriée contre les pertes subies lorsque le montant total des créances présente un risque de non-recouvrement. Les comptes échus sont examinés individuellement et des ajustements sur le montant de la provision sont comptabilisés lorsqu'ils sont jugés nécessaires pour présenter les créances à leur valeur de réalisation. Si la situation financière des clients se détériore et entraîne une diminution de leur capacité ou de leur volonté d'effectuer un paiement, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues additionnelle est comptabilisée. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable des créances.

	2026	2025
Pas en souffrance	18 727 \$	16 745 \$
En souffrance depuis 1 à 180 jours	10 136	7 525
En souffrance depuis plus de 180 jours	281	598
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(719)	(925)
	28 425 \$	23 943 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	2026	2025
Solde à l'ouverture	925 \$	959 \$
Montant radié au cours de l'exercice	(193)	(116)
Pertes de valeur (reprises de pertes de valeur) comptabilisées	(13)	82
Solde	719 \$	925 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère le risque de liquidité en gérant la structure de son capital et l'effet de levier financier, comme il est décrit dans les informations sur le capital à la note 21 ci-dessous. Elle le fait également en surveillant les flux de trésorerie réels et projetés. Le conseil d'administration doit analyser et approuver les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute transaction importante hors du cadre normal de ses activités commerciales.

Les créiteurs et charges à payer de la Société devraient être réglés dans les 12 mois suivant la date de clôture (dans les 12 mois en 2025). Les autres passifs non courants s'élevaient à néant au 30 avril 2026 (33 \$ au 30 avril 2025, soit des pertes latentes sur des contrats de change dont le règlement est prévu dans un délai de un à trois ans).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Société aux instruments financiers comportant un risque de taux d'intérêt est négligeable.

Risque des prix du marché

Le risque des prix du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque des prix du marché se compose de trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. Les autres risques de prix comprennent les fluctuations de la valeur causées par des facteurs particuliers à l'instrument financier ou à l'émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments semblables négociés dans le marché. L'exposition de la Société aux instruments financiers comportant des caractéristiques de risque des prix du marché n'est pas significative.

21. Informations sur le capital

La Société définit le capital comme étant les capitaux propres, moins la trésorerie et les placements à court terme. La Société gère le capital avec pour objectifs de protéger sa capacité à financer ses opérations pour continuer l'exploitation, d'assurer suffisamment de liquidités pour financer ses opérations, le fonds de roulement, les dépenses d'investissement, la croissance interne, les acquisitions futures éventuelles, et pour fournir un rendement pour les actionnaires grâce à sa politique de dividende. Les objectifs de gestion du capital restent les mêmes que pour l'exercice précédent.

Les politiques de gestion du capital de la Société comprennent également l'accroissement de la valeur pour les actionnaires en concentrant la possession de ses actions par le rachat des actions de la Société à des fins d'annulation, par des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, lorsque la Société considère que cela est judicieux. Comme il est mentionné à la note 12, la Société a racheté et annulé 423 814 de ses actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2026 (172 200 en 2025).

Dans le but de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut, avec l'approbation du conseil d'administration, émettre des actions, racheter des actions pour annulation et ajuster le montant des dividendes à verser aux actionnaires.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2026 et 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

22. Secteur opérationnel

La Société a déterminé qu'elle n'avait qu'un seul secteur opérationnel : la mise au point, la commercialisation et la vente de logiciels de gestion de la chaîne d'approvisionnement et de services connexes à l'échelle de l'entreprise. Le chef de la direction de la Société a été désigné comme le principal décideur opérationnel. Le chef de la direction évalue la performance de la Société et répartit les ressources au niveau consolidé.

La quasi-totalité des actifs non courants de la Société sont situés au Canada et au Danemark. Au 30 avril 2026, les actifs non courants situés au Canada s'élevaient à 45 894 \$ (38 252 \$ en 2025) et ceux situés au Danemark, à 12 141 \$ (12 167 \$ en 2025).

Un résumé des produits selon les secteurs géographiques dans lesquels sont établis les clients de la Société figure ci-après :

	Exercices clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025
États-Unis	143 142 \$	126 274 \$
Canada	31 219	32 836
Europe	17 174	15 641
Autres	1 607	1 703
	193 142 \$	176 454 \$

23. Frais de restructuration

La Société a procédé à une réduction de ses effectifs en février 2026 à la suite d'un examen de ses activités et de ses capacités afin de s'assurer qu'elles cadrent avec son orientation stratégique. Le plan de restructuration a été communiqué aux membres du personnel en février 2026 et a donné lieu à des indemnités de départ de 4 652 \$.

24. Événement postérieur à la date du bilan

Le 29 juin 2026, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action devant être versé le 4 août 2026 aux actionnaires inscrits le 10 juillet 2026.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances et les créditeurs et charges à payer. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes. La Société gère son risque de crédit sur les placements en ne transigeant qu'avec de grandes banques canadiennes et en n'investissant que dans des instruments dont la cote de solvabilité est jugée élevée par la direction. Compte tenu de ces cotes de solvabilité élevées, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties à ces investissements manquent à leurs obligations.

Au 30 avril 2026, un client représentait plus de 10 % du total des comptes clients et des travaux en cours (aucun client en 2025). Ce client a remboursé la quasi-totalité de ses créances impayées après la clôture de l'exercice. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de tous ses clients et elle établit une correction de valeur pour pertes de crédit attendues lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit.

Se reporter à la note 20, *Instruments financiers et gestion du risque*, afférente aux états financiers consolidés pour une analyse plus exhaustive des politiques de gestion des risques de la Société, y compris le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque des prix du marché.

Données sur les actions en circulation

Au 30 avril 2026, la Société avait 14 434 337 actions ordinaires en circulation. La Société a émis 22 031 actions à l'exercice d'options d'achat d'actions au cours de l'exercice 2026 (168 170 pour l'exercice 2025). Au cours de l'exercice 2026, la Société a racheté et annulé 423 814 de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (172 200 actions ordinaires au cours de l'exercice 2025).

Principales méthodes comptables, jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les méthodes qui sont perçues comme les plus importantes dans l'établissement de sa situation financière et de ses résultats.

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs, ainsi que les montants comptabilisés des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont passées en revue régulièrement et l'incidence des révisions est comptabilisée dans les états financiers de la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et de toutes périodes futures touchées.

Se reporter aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2026 et aux notes y afférentes pour une analyse des méthodes comptables, des jugements comptables critiques et des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations qui sont essentiels à la compréhension des activités et des résultats d'exploitation.

Risques et incertitudes

La Société est exposée à des risques et à des incertitudes, notamment aux facteurs de risque énoncés ci-après :

- La Société a réalisé des pertes nettes par le passé et elle pourrait réaliser d'autres pertes ultérieurement.
- Des événements indépendants de la volonté de la Société, comme des catastrophes naturelles, des guerres ou des épidémies pourraient avoir une incidence négative sur les activités de la Société.
- La conjoncture économique et géopolitique peut avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société, y compris sur la croissance de ses produits et sa rentabilité, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le cours de ses actions.
- Si la Société est incapable d'attirer de nouveaux clients ou de vendre d'autres produits à ses clients existants ou de les fidéliser, la croissance de ses produits et sa rentabilité s'en ressentiront.
- La Société dépend de manière significative des produits récurrents. Si les produits récurrents diminuent ou si les contrats ne sont pas renouvelés, ses résultats d'exploitation futurs pourraient s'en ressentir.

- Les fluctuations des résultats trimestriels pourraient ne pas correspondre aux prévisions des investisseurs ou des analystes en valeurs mobilières, ce qui pourrait faire baisser le cours de l'action de la Société.
- Le long cycle de vente et de mise en œuvre pourrait avoir une incidence défavorable sur le montant, le calendrier et le caractère prévisible des produits de la Société.
- Les défauts, les retards ou les interruptions touchant la prestation des logiciels-services se répercuteront sur les résultats d'exploitation de la Société.
- Des atteintes à la sécurité pourraient retarder ou interrompre le service aux clients, ternir la réputation de la Société ou faire en sorte qu'elle engage une responsabilité importante et nuire à ses activités et à ses résultats financiers. La capacité de la Société de conserver sa clientèle et d'attirer de nouveaux clients pourrait être entravée par une atteinte, réelle ou perçue, à la sécurité des renseignements sur les clients.
- Malgré les mesures qu'elle prend pour en assurer la sécurité, les technologies de l'information et l'infrastructure de la Société pourraient être vulnérables aux cybermenaces, aux atteintes à la sécurité et à la vie privée par des pirates ou subir des atteintes par suite d'une erreur d'un employé, d'un méfait ou d'autres perturbations.
- La capacité de la Société de mettre au point de nouveaux produits et services afin de vendre ses solutions sur de nouveaux marchés ou d'accroître sa présence sur les marchés existants se répercutera sur la croissance de ses produits.
- Le marché sur lequel la Société est présente est très concurrentiel et, si elle ne réussit pas à tirer son épingle du jeu, la Société pourrait éprouver de la difficulté à recruter de nouveaux clients et à les conserver, ce qui pourrait réduire et freiner sa croissance.
- Si la Société n'arrive pas à garder en poste son personnel clé, ses activités pourraient s'en ressentir.
- Les acquisitions font partie de la stratégie de la Société, et si elle n'arrive pas à intégrer avec succès les entreprises ou les activités nouvellement acquises, cela pourrait nuire à ses résultats financiers.
- Le risque de défaut des logiciels pourrait nuire aux activités de la Société.
- Les droits de propriété intellectuelle de la Société pourraient être contestés, invalidés, contournés ou violés, ce qui pourrait entraîner un désavantage concurrentiel, une perte d'occasion ou de part de marché ou encore un litige éventuel coûteux visant à faire appliquer ou rétablir les droits de la Société.
- L'évolution rapide de l'intelligence artificielle pourrait exposer la Société à des risques liés à la réputation, à la concurrence, à la confidentialité et à la cybersécurité.
- De tierces parties pourraient prétendre que les produits de la Société violent leurs droits de propriété, ce qui pourrait soumettre la Société à des litiges coûteux et chronophages.
- Rien ne garantit que les concepteurs de logiciels continueront de permettre à la Société d'utiliser les licences selon des modalités raisonnables sur le plan commercial. Cela pourrait retarder ou interrompre la fourniture des solutions de la Société.
- Les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et d'autres devises peuvent avoir un effet négatif considérable sur les marges que la Société peut réaliser à l'égard de ses produits et services et des répercussions directes sur les résultats d'exploitation.
- La Société compte sur le programme fédéral pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») et les crédits d'impôt provincial pour le développement des affaires électroniques pour soutenir ses activités continues en matière d'innovation et de développement technologique et autres. Des changements dans les politiques gouvernementales, les priorités de financement ou les pratiques administratives pourraient réduire considérablement ou éliminer ces incitatifs de manière significative dans les périodes à venir.
- La Société pourrait devoir mobiliser des fonds supplémentaires pour mettre en œuvre sa stratégie de croissance ou poursuivre ses activités, et elle pourrait être incapable de mobiliser des capitaux au moment voulu ou à des conditions acceptables.

Ces risques sont décrits plus en détail à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Ils assument cette responsabilité avec l'aide du comité de direction de la Société, qui se compose de membres de la haute direction. Selon une évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, le chef de la direction et le chef de la direction financière en sont venus à la conclusion que ces contrôles et procédures étaient efficaces au 30 avril 2026.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés de la Société ont été établis conformément aux IFRS.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au 30 avril 2026 a été faite sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Par suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, était conçu adéquatement et était efficace. Les évaluations ont été effectuées conformément au cadre et aux critères que le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission a énoncés dans sa publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, modèle de contrôle reconnu, et conformément aux exigences du Règlement 52-109.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2026, la direction n'a pris connaissance d'aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Renseignements supplémentaires

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable

(en milliers de dollars canadiens)	Exercice 2026				Exercice 2025			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
(Perte nette) bénéfice net pour la période	(224) \$	1 734 \$	1 766 \$	762 \$	1 710 \$	1 193 \$	758 \$	798 \$
Ajustements pour :								
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	355	401	332	329	349	376	377	371
Amortissement des frais de développement différés	245	275	281	281	184	190	198	197
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	524	528	529	543	320	322	328	334
Charges d'intérêts	61	64	7	11	15	18	24	25
Produits d'intérêts	(159)	(86)	(98)	(121)	(111)	(150)	(163)	(217)
Impôt sur le résultat	571	1 304	1 150	625	1 302	811	427	436
BAIIA	1 373	4 220	3 967	2 430	3 769	2 760	1 949	1 944
Ajustements pour :								
Rémunération à base d'actions	706	826	1 073	784	536	775	993	647
Frais de restructuration	4 652	—	—	—	—	—	—	—
BAIIA ajusté	6 731 \$	5 046 \$	5 040 \$	3 214 \$	4 305 \$	3 535 \$	2 942 \$	2 591 \$

Rapprochement du bénéfice net ajusté avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable

(en milliers de dollars canadiens)	Exercice 2026				Exercice 2025			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
(Perte nette) bénéfice net pour la période	(224) \$	1 734 \$	1 766 \$	762 \$	1 710 \$	1 193 \$	758 \$	798 \$
Ajustements pour :								
Frais de restructuration	4 652	—	—	—	—	—	—	—
Économies d'impôt liées aux frais de restructuration	(1 233)	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfice net ajusté	3 195 \$	1 734 \$	1 766 \$	762 \$	1 710 \$	1 193 \$	758 \$	798 \$



Tecsyst Inc.
1801, avenue McGill College
Bureau 1200
Montréal, Québec H3A 2N4
Canada
Tél. : (800) 922-8649
(514) 866-0001
Télec. : (450) 688-3288

www.tecsyst.com

Droits d'auteur © Tecsyst Inc. 2026

Tous les noms, marques de commerce,
produits et services mentionnés sont
des marques déposées ou non de leurs
propriétaires respectifs.